



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1891 MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013

COUPES AFRICAINES DE CLUBS

Le Congo engage quatre équipes

L'AC Léopards et Diables noirs engagés en Ligue africaine des clubs champions et FC Kondzo et Cara en Coupe africaine de la Confédération connaissent déjà leurs adversaires du premier tour de ces compétitions continen-



L'AC Léopards

tales. À l'issue du tirage au sort effectué le 16 décembre en marge de Coupe du monde des clubs à Marrakech au Maroc, les Fauves du Niari commencent la compétition le 9 février à Dolisie face aux



Les Diables noirs

Rwandais de Rayon sport. Les Diables noirs recevront, quant à eux, le même jour, le club burundais de Flambeau de l'Est.

Les représentants congolais à la Coupe de la confédération, FC Kondzo et Cara, affronteront respectivement des représentants camerounais et tunisiens dans la compétition.

Page 17

ÉDITORIAL Que dire ?

Page 2

Santé publique

Le CHU améliore la prise en charge des AVC



Pour donner une meilleure réponse à l'une des principales causes de mortalité au Congo, le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville a

lancé hier l'unité de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Couplé au service d'imagerie à résonance magnétique lancé à la

même occasion par le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, ces deux services offrent des espoirs d'amélioration dans la prise en

charge des patients, grâce à une technologie de pointe, répondant aux exigences et aux normes de qualité.

Page 5

INTERVIEW

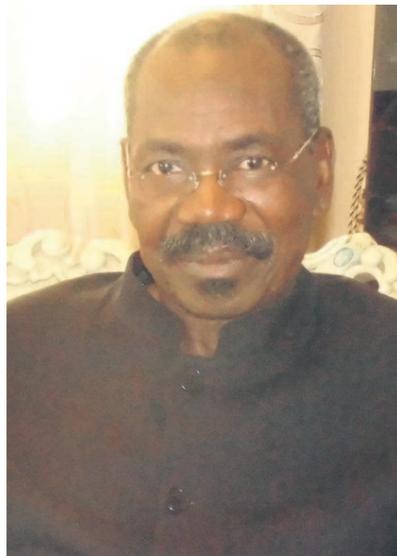
Jean-Marie Tassoua : « Nous comptons ouvrir des conseils économiques et sociaux dans tous les départements »

Dans une interview aux *Dépêches de Brazzaville*, le président du Conseil économique et social, Jean-Marie Tassoua, qui se félicite de l'élection du Congo, le 30 octobre dernier, au Conseil économique et social de

l'Organisation des Nations unies, confie son intention de consolider l'ancrage de son institution dans le pays. « Nous comptons ouvrir des Conseils économiques et sociaux dans tous les départements du

Congo. Car, le rôle d'un CES est de réfléchir sur les préoccupations des populations et ces populations ne vivent pas qu'à Brazzaville », a-t-il indiqué.

Page 9



ARRESTATION DU COLONEL NTSOUROU

Vingt-deux morts seraient enregistrés

Selon une source proche de la morgue municipale de Brazzaville citée par l'Agence France presse, les affrontements de lundi entre la force publique et les partisans de l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou, auraient fait vingt-deux morts parmi les combattants des deux parties.

« Vingt-deux corps (...) nous ont été ramenés du lieu des affrontements », a indiqué à l'AFP un agent de la morgue municipale ayant requis l'anonymat.

ÉDITORIAL

Que dire ?

Oui, que dire de plus sur ce qui s'est passé lundi en plein cœur de Brazzaville lorsque des hommes en armes s'en sont pris aux forces de l'ordre, semant un instant la panique dans les rues avoisinantes ? Oui, que dire de plus sinon le dégoût que nous inspire cette agression gratuite qui nous ramène seize ans en arrière lorsque l'État de droit vola en éclat chez nous sous les coups de boutoir de milices assoiffées de sang.

Il est vrai que, cette fois, les forces de l'ordre ont mis fin rapidement à la violence qu'un petit groupe d'excités prétendait instaurer dans notre capitale. Mais l'incident est assez grave pour que chacun de nous en tire les conclusions. Et tout spécialement celle-ci : la paix d'une nation repose, certes, sur un édifice complexe de principes, de lois, d'institutions démocratiques qui rendent possible la vie en collectivité ; mais elle n'est réellement assurée que si l'État dispose de moyens lui permettant de faire régner l'ordre partout et en tous temps.

Police, gendarmerie, armée, services de renseignement ont, chacun à leur place, un rôle essentiel à jouer dans la sécurisation de la société. Si l'un ou l'autre se montre défaillant dans l'exercice de ses missions, la paix civile peut très rapidement se trouver mise en péril, avec les dangers extrêmes que cela comporte. Et c'est pourquoi le pouvoir politique se doit d'être vigilant afin de détecter les dérives éventuelles avant que celles-ci ne provoquent des dégâts irréversibles au sein de la société.

Ce qui s'est passé lundi dans notre ville capitale n'est pas autre chose que la conséquence du laxisme, du laisser-aller, de l'impéritie qui provoquèrent l'explosion destructrice du 4 mars 2012 à Mpila et à Ouenzé. Au-delà de la folie personnelle dont elle témoigne, elle montre que dans l'esprit de certains la loi du plus fort demeure ancrée de telle manière que tout est permis à celui qui détient des armes. Et, de ce fait, elle nous force à regarder la vérité en face, à admettre que le Congo n'a pas encore totalement gagné la bataille qu'il mène depuis la fin de la guerre civile pour éradiquer enfin la tentation de la violence.

Ayons donc le courage de regarder la vérité en face et prenons les mesures qui s'imposent pour rendre irréversible la marche de notre nation vers le progrès.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

André Obami-Itou déplore l'absentéisme des ministres

En vue de diligenter les travaux en commission dans la perspective de l'examen et l'adoption du budget de l'État, exercice 2014, le président du Sénat a, le 17 décembre, invité les présidents des commissions à dénoncer les ministres qui ne veulent pas venir prendre part aux travaux en commission pour la défense des budgets de leurs départements ministériels respectifs.

Il a formulé cette invite au cours de la séance plénière s'inscrivant dans le cadre de la 26e session extraordinaire du Sénat ouverte le 16 décembre à Brazzaville. Cette séance avait à son ordre du jour, sept affaires parmi lesquelles, le règlement du budget de l'État, exercice 2012, la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, dé-



Le palais des Congrès

nommé Fonds national de développement économique et social, la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial dénommé Fonds national d'investissement, et enfin celle autorisant la ratification de l'ac-

cord de prêt relatif au financement du projet de réhabilitation de l'hôpital Blanche Gomez phase 2, entre la République du Congo et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Jean Jacques Koumbemba

PROTOCOLE NATIONAL

Formation des agents aux exigences du métier

Le séminaire méthodologique qui se tient du 17 au 20 décembre à Brazzaville et organisé par la direction nationale du protocole est un moment d'apprentissage pour certains agents et de recyclage pour d'autres.

Il s'agit non seulement de donner aux cadres et agents du service du protocole, les outils et les aptitudes nécessaires à la réalisation de leurs missions, mais surtout de renforcer et de perfectionner les acquis professionnels de chacun. L'objectif étant qu'à la fin, le corps de compétence de chaque séminariste soit réactualisé et mis en phase avec les évolutions technologiques, sociales et politiques du moment. Pour atteindre ces objectifs pédagogiques, le séminaire débutera par la présentation des règles générales du protocole, de l'art de recevoir et les préséances. Ensuite, seront abordées les problématiques de l'organisation des visites et cérémo-

nies. Les formules d'appel et de l'étiquette feront l'objet des derniers points. Ouvrant les travaux, le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, a déclaré aux séminaristes : « Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités techniques des cadres et agents en charge du protocole, de la direction nationale, des services techniques de la présidence de la République, des départements ministériels, ainsi que des autres institutions constitutionnelles, des préfetures et des mairies d'arrondissements de Brazzaville. »

« Il va sans dire que ce pas que vous allez poser est un pas décisif dans l'optique d'une maîtrise des outils importants dont la présidence de la République et les autres institutions ont plus que jamais besoin pour consolider à divers niveaux, la gestion essentielle de l'aspect protoco-

laire, des symboles de la République et des distinctions honorifiques », a-t-il indiqué.

Consciente des faiblesses observées dans cette gestion, la présidence de la République a jugé opportun de s'investir dans le renforcement des capacités des acteurs concernés. En effet, la formation des ressources humaines joue un rôle moteur dans tout processus de développement économique, social et culturel.

« La finalité de ce séminaire est le renforcement et la réactualisation des compétences des cadres et agents du protocole national. Il correspond à l'axe du cadre stratégique défini par le chef de l'État, relatif au renforcement des compétences nationales et à l'amélioration des services publics devant conduire notre pays à l'émergence », a conclu le secrétaire général de la présidence de la République.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhdas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PÊCHE ET AQUACULTURE

Bernard Tchibambéléla reçoit la fiche « Économie et pêche au Congo »

Réceptionné le 17 décembre à Brazzaville, par le ministre de tutelle, le document conçu par les spécialistes, glane toutes les données liées aux coûts de production, aux estimations et aux statistiques du secteur halieutique congolais.

Réalisée par un groupe d'experts, la fiche « Économie et pêche du Congo » a été élaborée dans le cadre du programme PAF/Nepad d'appui à la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée (Corep), intitulé : « Appui à la gouvernance des pêches dans la région de la Corep, pour une meilleure contribution des pêches aux objectifs macroéconomiques nationaux et régionaux ».

Le document transmis au ministre par le secrétaire exécutif de la Corep, Émile Essema, est aussi conçu pour mettre et/ou présenter aux pouvoirs publics et à l'ensemble des partenaires au développement, les atouts économiques qu'offre le secteur halieutique congolais, dans l'économie nationale. Dans son sommaire, le document présente cinq points essentiels, à savoir : la contribution des pêches et la création de richesses ; l'approche budgétaire des pêches ; les recettes du secteur de la pêche ; les résultats de



Le ministre Bernard Tchibambéléla recevant le document

la pêche et les estimations de la rente potentielle.

D'après les résultats de cette étude, rendus publics à cet effet, la rente halieutique potentielle au niveau du Congo, dans le cadre de la bonne gouvernance des pêches et de son exploitation rationnelle, sur la base des plans

d'aménagement des pêcheries pluriannuels, serait de l'ordre de 106 milliards FCFA, soit environ 161,7 millions d'euros par an, pour un placement public avec un escompte de 8%. La rente halieutique moyenne est quant à elle estimée à 8,4 milliards FCFA, soit environ 12,9 millions

d'euros par an.

« Le moment est donc venu, monsieur le ministre, de prendre toutes les dispositions utiles afin de conférer une dimension bioéconomique au secteur des pêches tel que le pays est appelé à se doter d'une politique sectorielle des pêches,

susceptible de garantir la conservation et la gestion durable de cette ressource pouvant générer annuellement une importante richesse, en termes de bénéfices économiques, sociaux et environnementaux », a indiqué le secrétaire exécutif de la Corep, dans son mot liminaire.

Réceptionnant le document, Bernard Tchibambéléla a relevé l'importance de ce document et assuré qu'il cadrerait avec la lettre de la politique nationale de la pêche et aquaculture. « Aujourd'hui, nous recevons ici au ministère, les fiches sur l'économie et les indicateurs de pêche au Congo. Ces indicateurs macroéconomiques serviront de fondement aux études et à la recherche, ils serviront à baliser, et donc à prospecter à l'horizon futur 2025, qui cadre avec la lettre de la politique nationale de la pêche et aquaculture au Congo », a-t-il conclu. Et d'ajouter : « Ces indicateurs vont intégrer une série de projets qui vont cadrer avec les ambitions que nous nous sommes fixées avec nos partenaires immédiats, notamment la FAO, la Banque mondiale et certaines ONG. »

Firmin Oyé

INTERNET

De nombreuses données du CNSEE désormais en ligne

Le Centre national de la statistique et des études économiques du Congo (CNSEE), transformé depuis peu en Institut national de la statistique (INS), a rejoint le web

L'institution a son propre site à l'adresse www.cnsee.org. Réalisé grâce à la plate-forme Open source Joomla, le site propose en accès libre des documents à télécharger au format PDF, avec la possibilité de les imprimer.

Les statistiques sur le Congo dans divers domaines sont désormais accessibles et mises à jour : populations des départements, populations autochtones du Congo, structures des populations par groupes d'âges spécifiques, etc. On trouve aussi des enquêtes comme : enquête de clôture du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp) ; enquête démographique et de santé du Congo (2011-2013) ; indice harmonisé des prix à la consommation des ménages du mois de septembre 2013.

Journaux officiels et textes fondamentaux sur la toile

Le site Internet du Secrétariat général du gouvernement www.sgg.cg, mis en ligne récemment, a rejoint le principe d'Open data. L'organe technique qui assiste le Conseil des ministres dans l'exercice de ses attributions, a décidé de mieux communiquer. Le portail offre une connaissance parfaite de l'institution et laisse la possibilité de rechercher et télécharger un Journal Officiel. Les textes fondamentaux, comme la Constitution, peuvent y être téléchargés également. On aurait souhaité trouver sur ce site les comptes-rendus des Conseils des ministres puisque l'institution en assure le secrétariat. Rien pour l'heure. On espère qu'ils y travaillent comme ils poursuivent la numérisation des données.

Sont indiqués : les liens utiles vers les sites de la présidence de la République, des ministères (3 ou 4 seulement possèdent des sites Internet), des Organisations et des institutions nationales.

Quentin Loubou

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Les opérateurs privés interpellent l'État

Le 17 juin 2015 est la date retenue pour le passage de l'analogie au numérique. Un vrai défi pour l'État et les opérateurs privés. Ces derniers se sont retrouvés à Brazzaville, le 12 décembre, afin de ne pas rater l'irréversibilité technologique.

Le forum de Brazzaville, à l'initiative d'Eutelsat, a réuni plusieurs chaînes privées de la République démocratique du Congo, du Tchad et de la République du Congo. Les échanges ont permis de réfléchir sur le nouveau modèle économique permettant aux opérateurs de télévision d'augmenter leurs ressources financières.

Les communications ont porté notamment sur le bouquet Eutelsat en Afrique en tant que plate-

forme des télévisions francophones. Intervenant à ce forum, le promoteur du groupe DRTV, Norbert Dabira a insisté sur le regroupement en vue de relever le défi du passage au numérique. « Pendant combien de temps allons-nous encore tenir pour diffuser sur satellite si les pouvoirs publics ne nous aident pas ? Combien de temps allons-nous tenir si nous ne mettons pas nos énergies ensemble pour faire face à la concurrence et diffuser nos programmes sur satellite à moindre coût ? » Autant d'interrogations, de la part du patron de DRTV, aux allures d'hypothèse mais qui s'imposent comme des impératifs pour le Congo.

Et Norbert Dabira de conclure : « L'heure est venue de créer des

synergies pour que nos chaînes, si elles veulent rester présentes dans le paysage médiatique, se mettent en commun. Notre force viendra le jour où la DRTV, MNTV, TOP TV et la Télévision nationale seront transportées sur satellite dans un même bouquet et à un coût compétitif ».

Une interpellation à l'État au regard du retard qu'accuse le Congo, et bien d'autres pays certes, de passer de l'analogique au numérique. Norbert Dabira regrette que le Congo n'ait pas saisi les premières opportunités qu'offrait le lancement de la fibre optique. Un pays contraint, demain, de dépenser d'importantes sommes pour épouser le numérique.

Lydie Gisèle Oko

PARLEMENT

Une session extraordinaire pour le vote du budget de l'État

Cette activité des deux chambres du Parlement a été ouverte le 16 décembre, au Palais des congrès. Elle sera essentiellement consacrée à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances exercice 2014. Pendant quinze jours, les sénateurs examineront sept affaires tandis que huit dossiers seront soumis à l'Assemblée nationale. Une ouverture sobre, sans tapis rouge ni fanfare nationale. Une trentaine de députés et près d'une vingtaine de sénateurs seulement étaient présents dans l'hémicycle. À la fin de la séance, les parlementaires ont chanté en chœur l'hymne national.

Josiane Mambou Loukoula



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ETAT DU CAMEROUN



Montant de l'opération | **50 Milliards de FCFA**

Prix de l'obligation
10 000 FCFA

Minimum de souscription :
30 obligations

ECMR
5,9%

net par an 2013-2018



Période de Souscription
09 décembre - 23 décembre 2013

En route vers l'émergence

La présente opération est enregistrée par la Commission des Marchés Financiers du Cameroun sous le N° OTP-13-003.

Emetteur



Etat du Cameroun

Arrangeur



SCB Cameroun

Syndicat de placement

SCB Cameroun – Afriland First bank-BICEC - UBA Cameroon
EDC Investment Corporation CENAINVEST – CBC - Société Générale Cameroun

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *La rougeole veut revenir en force dans notre pays à partir des pays limitrophes, il nous appartient de lui fermer la porte en faisant vacciner nos enfants* »

Jean-Pierre Michel Nzondo, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, le 17 décembre 2013 lors du lancement de la campagne de vaccination contre la rougeole.

□ « *La création d'une croissance économique durable menée par le secteur privé, est le principal moyen de briser le cycle de la pauvreté.* »

Lois Brown, secrétaire parlementaire du Canada, à l'occasion de la 3^e conférence des ministres des ressources minières, le 17 décembre à Maputo (Mozambique)

□ « *Les institutions valent ce que valent les hommes. Notre rôle est d'aider les décideurs à prendre les décisions qui concourent à la bonne marche de la vie des Congolais* »

Jean-Marie Tassoua, président du Conseil économique et social, dans une interview aux Dépêches de Brazzaville du 18 décembre 2013

□ « *Notre force viendra le jour où la DRTV, MNTV, TOP TV et la Télévision nationale seront transportées sur satellite dans un même bouquet et à un coût compétitif* »

Norbert Dabira, patron de DRTV, le 12 décembre à Brazzaville lors de la rencontre des promoteurs des télévisions privées.

□ « *L'écrivain congolais, comme ses collègues de l'Afrique centrale, écrit beaucoup sur la forêt qui constitue souvent son refuge contrairement aux écrivains de l'Afrique de l'Ouest qui ne l'évoquent presque jamais parce qu'ils n'ont pas de forêts* »

Mukala Kadima Njuji, université Marien-Ngouabi, le 13 décembre 2013 à l'IFC de Pointe-Noire à l'occasion des débats sur les 60 ans de la littérature congolaise.

□ « *Je n'ai jamais caché mes ambitions. Elles sont claires. Je veux gagner la Ligue des champions* »

Rémy Ayayos, président de l'AC Léopards, lors de la présentation de Patrick Aussems, le nouvel entraîneur de l'équipe.

□ « *Si Madiba se réveillait et nous demandait comment nous allons, serions-nous en mesure de lui répondre, quelle que soit notre place dans la société, personnalités influentes ou non, serions-nous en mesure de lui répondre : tu peux dormir en paix, Madiba ?* »

Donald Kaberuka, président de la BAD, lors de l'hommage à Mandela le 12 décembre à Tunis.

CHU DE BRAZZAVILLE

Inauguration de l'IRM et de l'Unité de prise en charge des AVC

Pour répondre aux Accidents vasculaires cérébraux (AVC) qui constituent un enjeu majeur de santé publique étant donné le nombre de personnes qui en sont atteintes et les conséquences médicales, sociales et économiques qui en résultent, le ministère de la Santé et de la population a doté le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville de deux structures sanitaires viables.



La coupure du ruban symbolique par le ministre François Ibovi

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 17 décembre à Brazzaville. Le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a procédé à la coupure du ruban symbolique, en présence du directeur général du CHU, Bernard Ovoulaka, et de nombreux invités. Les travaux d'installation ont duré onze mois et ont été exécutés par la société Ingénierie Service et Développement (ISD).

Les patients du CHU de Brazza-

ville ont désormais accès à une technologie de pointe et à des appareils répondant aux exigences et aux normes de qualité homologuées. L'Imagerie à résonance magnétique (IRM) proche de la deuxième structure, qui est l'Unité de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC), dont les indications sont complémentaires, permet de faire des examens sans nécessité de produits de contraste. L'IRM utilise le ma-

gnétisme, tandis que l'Unité de prise en charge des AVC utilise le rayon X (limité par un taux de rayon absorbé qui altère un peu la peau).

En rappel : les AVC représentent la première cause d'handicap acquis de l'adulte, la deuxième cause de démence, la troisième cause de mortalité chez l'homme et la deuxième chez la femme, dans les pays industrialisés.

Guillaume Ondzé

SÉCURITÉ CIVILE

Bientôt la création d'une unité polyvalente de secours

Pour assurer le secours et la protection des personnes en milieu fluvial et marin, une nouvelle unité d'élite en sécurité civile dénommée « unité polyvalente d'interventions » sera créée. Ce service, qui sera présenté au public, aura une compétence nationale et sera positionné à Brazzaville, Pointe-Noire et à Owando, dans le département de la Cuvette.

Annonçant la création de cette unité, le directeur général de la Sécurité civile, Jacques Banongo, a précisé qu'elle serait déployée dans tout le pays et répondrait aux sollicitations extérieures, notamment en cas de situations où l'aide des se-

coups congolais serait demandée. Ce service sera composé d'hommes bien formés, en capacité de faire face à toute éventualité. Il est constitué de plongeurs sélectionnés selon certains critères. Par rapport à d'autres services de secours, cette unité aura une mission très élargie, couvrant les interventions maritimes, fluviales et terrestres. En effet, outre les missions qu'ils assureront en mer, ces hommes réaliseront aussi des opérations de sauvetage en milieux dangereux et des secours routiers. Ce qui justifie, selon le directeur général de la Sécurité civile, l'ouverture, sur les routes nationales n°1 et 2, de six

postes de secours routiers. Leur rôle sera d'opérer les désincarcérations en cas d'accident grave.

Le service sera doté d'équipements de haute qualité afin d'assurer avec efficacité les secours ainsi que les sauvetages en mer et sur fleuve, comme des zodiacs, hors-bord, etc. Pour une plus grande efficacité en cas de besoin, des brigades fluviales seront créées à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando. « Nous aurons bientôt une unité qui assurera la sécurité des civils sur mer, fleuve et terre, mais nous ne l'avons pas encore présentée au grand public », a conclu le directeur général.

Rock Ngassakys

CAMPAGNE CONTRE LA ROUGEOLE

Près de 795.000 enfants ciblés

Le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, a lancé, le 17 décembre, au Centre de santé intégré du Plateau des 15 ans à Brazzaville, la campagne de vaccination contre la rougeole. Celle-ci est destinée aux enfants de six mois à cinq ans.

Au total, plus de 5.000 agents de santé et des volontaires seront déployés sur le terrain pour vacciner, supplémenter et déparasiter environ 795.000 à travers le Congo. Selon le ministre de la Santé, cette campagne de vaccination, qui s'achèvera le 21 décembre, vise à renforcer le programme national d'immunisation, pilier important de la lutte contre la maladie sous toutes ses formes. Elle constitue aussi une des interventions de santé publique dont l'impact sur la réduction de la mortalité infantile ne fait plus l'ombre d'un doute.

Rappelant aux acteurs qui seront déployés sur le terrain leurs responsabilités, François Ibovi a exhorté les parents, surtout les mères, à emmener leurs enfants dans les centres les plus proches de chez eux. « Ce vaccin est gratuit, il est différent de celui qui a été utilisé contre la poliomyélite qui s'administre par voie orale. Chers parents, faisons vacciner nos enfants. Un enfant non vacciné est un enfant vulnérable et exposé aux maladies. Les vacciner, c'est les protéger, les sauver et les aimer », a-t-il précisé. Et de rappeler : « La supplémentation en vitamine A vise à renforcer l'immunité des enfants contre les diarrhées et certaines infections. Elle permet également d'assurer une bonne croissance de l'enfant. Le déparasitage consiste, quant à lui, à éliminer les vers intestinaux pour protéger les enfants contre l'anémie et la malnutrition. »

Un lourd tribut pour les peuples au-



Les mères et leurs enfants au lancement de la campagne. crédit photo Adiac

tochtones

D'après le ministre de la Santé, les pays africains font face à une recrudescence sans précédent de la rougeole depuis 2011. Au Congo, les premiers cas de cette épidémie ont été localisés dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, avant d'atteindre le Pool et Brazzaville entre février et juin 2012. Quant à la partie septentrionale du

pays, la catastrophe du 4 mars 2012 a favorisé l'expansion progressive de cette épidémie vers certains départements. « En 2013, les peuples autochtones des départements de la Likouala et de la Lékoumou ont payé un lourd tribut à la rougeole. Ces deux départements ont enregistré un taux de morbidité et de mortalité le plus élevé que le Congo n'ait jamais connu au sein des populations

autochtones », a-t-il indiqué.

Cette situation a conduit le ministère de la Santé à organiser, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des campagnes de riposte localisées qui ont permis de réduire l'ampleur de la rougeole. « Devant le risque d'une résurgence des épidémies, le gouvernement a résolu de prendre des mesures préventives en organisant cette campagne

de vaccination destinée aux enfants de six mois à 5 ans sur toute l'étendue du territoire national. Conscient des multiples vertus de la vaccination, le ministère s'est engagé à la systématiser et à l'étendre à toutes les catégories d'âges, en privilégiant les couches les plus vulnérables, à savoir les enfants et les femmes enceintes », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

L'Afrique prête à élargir son engagement

Le contrôle de l'onchocercose en Afrique a connu des succès. C'est ainsi que pour diminuer la souffrance du continent, les États africains réunis du 11 au 13 décembre à Brazzaville se disent prêts à élargir leur engagement pour combattre d'autres maladies tropicales négligées (MTN).

Pour la période 2014-2015 par exemple, le budget fixé pour l'élimination de l'onchocercose et de la filariose s'élève à 50,7 millions de dollars avec un déficit de 22,4 millions de dollars. Ce budget a pour but de soutenir les activités techniques du programme africain de lutte contre l'onchocercose (Apoc) qui nécessite une intensification des actions. Ce finance-

ment doit être réparti équitablement par pays. Dans le contexte d'un programme de lutte contre les MTN, l'Apoc a proposé un budget de 813,9 millions de dollars pour la période 2016-2025.

« Pour libérer l'Afrique de l'onchocercose, de la filariose ainsi que d'autres maladies tropicales, il faut mettre en œuvre des stratégies de renforcement des partenaires, de facilitation des gouvernances, de mobilisation des ressources et de gestion de mobilité. Ce programme d'élimination nécessite également une efficacité dans les zones traitées, la reconnaissance des médicaments et la cartographie de ces maladies », a indiqué l'Apoc. Le programme envisage de pour-

suivre l'élimination de l'onchocercose en Afrique, y compris le traitement biannuel à l'ivermectine en vue d'accélérer l'élimination dans les zones à problème. Il vise également à soutenir la mise en œuvre conjointe des interventions contre les maladies tropicales négligées à chimiothérapie préventive, sélectionnées dans un contexte de soutien accru au renforcement des systèmes de santé au niveau communautaire. Satisfait du travail réalisé pour le contrôle de l'onchocercose en Afrique, le directeur général de l'OMS/Afrique, le Dr. Luis Sambo a indiqué : « Ces efforts résultent du gouvernement de chaque pays qui permettra d'atteindre 90% de la couverture. Le contrôle de l'onchocercose en Afrique a

connu des succès en matière de système de santé publique. Maintenant, elle est prête à élargir l'engagement pour combattre d'autres maladies tropicales négligées afin de diminuer la souffrance du continent africain », a-t-il déclaré avant de remercier le gouvernement congolais.

D'après lui, l'OMS est prête à adapter sa structure programmatique et le profil de son personnel aux exigences et à l'appui technique pour la mise en œuvre du programme de lutte contre ses maladies. Le ministre de la Santé, François Ibovi, a indiqué : « La détermination à vaincre ces pathologies a permis l'adoption des documents indispensables à la lutte contre les MTN en vue

de donner une meilleure vie à la population... L'engagement pris pour la lutte contre ces maladies exige des moyens financiers conséquents des États africains sans oublier l'appui des partenaires, donateurs, chercheurs et des industries pharmaceutiques ».

Le forum a regroupé les ministres de la Santé, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales de développement ainsi que les fondations et des différents acteurs. Le ministre François Ibovi a été élu président du Programme africain de lutte contre l'onchocercose et la filariose pour un mandat d'un an.

Lydie-Gisèle Oko

LIKOUALA

Mobilisation pour dénoncer la violence sexuelle à l'école

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en République du Congo, a organisé le 10 décembre à Bétou, une cérémonie marquant la fin de seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

Les activités avaient pour objectifs de sensibiliser les populations à la nécessité d'arrêter ce phénomène plus que jamais réel, et d'encourager les victimes à briser le silence. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de la Représentante du UNHCR au Congo, MaGogo Hukportie, en visite dans le département de la Likouala.

« Il est de notre devoir de parents, d'enseignants, d'éducateurs, d'agents communautaires, de veiller au bien être de nos enfants, de nos élèves, de nos jeunes frères et soeurs et de trouver des solutions durables et fondées sur la collectivité afin de prévenir la violence sexuelle et de genre à l'école », a-t-elle déclaré dans son discours.

Pour le chef de la section protection de l'UNHCR de Bétou, « ces journées sont essentielles pour sensibiliser toutes les filles victimes d'abus à l'école et qui parfois, ne sont pas conscientes des violations qu'elles subissent parce qu'elles n'ont jamais eu l'occasion d'en parler. Des fillettes peuvent avoir été sexuellement agressées pendant plusieurs années sans se rendre compte que cette situation est une violation de leurs droits ».

En effet, selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée en 2011, 15 à 71% des femmes de 15 à 49 ans ont été exposées à des violences sexuelles et physiques. Le Congo n'est pas épargné dans cette tendance, dont la gravité est mise en exergue au niveau de certaines enquêtes menées dans quelques régions.

Le secrétaire général de la Sous-préfecture de Bétou a également pris la parole pour saluer les initiatives prises durant cette campagne, et encourager la lutte durant toute l'année. La cérémonie de clôture a été ponctuée par un défilé animé par la fanfare de l'Église Kimbanguiste locale. Tous les habitants de Bétou, ainsi que les ressortissants de la RDC et de la RCA ont pris part à cette activité initiée par l'UNHCR.



La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de la Représentante du UNHCR au Congo, MaGogo Hukportie

Sur les tee-shirts distribués pour la circonstance, on pouvait lire en langue nationale : « Toboyi moniokoli na basi », c'est-à-dire, « Nous refusons la violence faite aux femmes ». Pour clôturer en beauté la campagne, des réfugiées congolaises et centrafricaines,

chrétiennes et musulmanes, se sont produites en public. Les festivités se sont achevées également par une rencontre entre les équipes féminines de football du collège secondaire et de l'école des réfugiés de Bétou.

Yvette Reine Nzaba

VIE ASSOCIATIVE

L'Assoc offre des jouets aux orphelins

En pleine préparation de l'arbre de Noël, l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) a procédé le 14 décembre à Brazzaville, à la remise de jouets à plus d'une cinquantaine d'orphelins.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'association, Tray Emerson Nzekoumbenzé, ainsi que du responsable de la section Brazzaville,

Wilfrid Ankélé, a regroupé plus d'une cinquantaine d'enfants venus de deux orphelinats : l'Espace Jarrot de Bacongo et la Bonne Semence, dirigée par sœur Marie Lourdes.

Après avoir présenté la situation de ces enfants qui vivent grâce aux aides des personnes de bonne foi, le secrétaire général de l'Assoc a appelé ces enfants à ne pas se soucier de leur situation et à vivre

comme tous les autres. Il les a exhortés à s'aimer les uns les autres. « Car, même si vous n'avez plus vos parents biologiques, ce que nous faisons auprès de vous, c'est l'expression de l'amour que Dieu a mis dans nos cœurs et que l'on traduit à travers ces actes, en vous donnant des cadeaux et à manger », a déclaré Tray Emerson Nzekoumbenzé. « Il y a donc des papas et des mamans qui se sont levés, qui veulent se mettre à la place de Dieu pour vous aider », a-t-il ajouté.

Abordant la question de la loi relative à la protection de l'enfant, que le Sénat a récemment adoptée, le secrétaire général de l'Assoc a fait savoir que si l'on pouvait réellement la mettre en pratique, « ça serait une bonne chose étant donné que les questions des enfants doivent nous interpeller ».

Enfin, Tray Emerson Nzekoumbenzé a lancé un appel auprès des Congolais pour qu'ils se souviennent, à chaque instant, de ces enfants.

Jean Jacques Koumbemba

L'Opas veut devenir une ONG

C'est ce qu'a annoncé le président du bureau exécutif de cette mutuelle, Pamphile Ike, lors de la célébration, le 15 décembre, du 25e anniversaire de l'Organisation pour l'aide sociale (Opas), créée en 1988.

Dans le but de permettre à leur association d'initier et de réaliser des projets socio-économiques bénéfiques pour le district de Makoua en général et de l'axe Akoua-Opa, en particulier, les responsables de l'Opas entendent la transformer en ONG. Ils entendent également bannir, à court et moyen terme, le conservatisme déformant et susciter une plus grande implication des jeunes dans la gestion permanente de leur organisation.

Pamphile Ike est également revenu sur les 25 ans d'existence de l'organisation Opas, caractérisés par des hauts et des bas. « La vitalité et le dynamisme d'Opas, qui justifient sa survie, trouvent leur fondement dans la transparence, la rigueur, la franchise et la démocratie qui caractérisent ses dirigeants et l'ensemble des mutualistes. Notre mutuelle devient, de ce fait, une source sûre de sécurité sociale pour ses adhérents d'autant plus que chaque prestation due est automatiquement versée à l'ayant droit », a-t-il rappelé.

Il a, par ailleurs, rappelé les circonstances ayant conduit à la création de cette organisation le 27 décembre 1988. Après l'adoption de

ses nouveaux statuts en 2008, l'Opas vise, entre autres : la mise en œuvre de projets socio-économiques ; l'appui aux actions et projets de développement du district de Makoua ; ainsi que la promotion et la défense des droits des communautés Akoua en général, et ceux de l'axe Akoua-Opa en particulier.

Sur le plan social, l'Opas ne se limite pas à l'assistance de ses membres car elle avait doté le CEG d'Abou d'une machine à écrire et fait un don de matériel aratoire pour le cantonnement villageois sur la route Issengué-Aboua. Ayant constaté que la société Mambibi Wood détruisait les ressources forestières de son terroir et foulait au pied les clauses du cahier des charges, les responsables de cette association avaient écrit au président de la République pour solliciter la résiliation du contrat conclu entre cette société et le gouvernement. OPAS a obtenu gain de cause.

La célébration de cette fête a connu la présence du directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa, qui a reçu un diplôme d'honneur, en compagnie de 19 autres membres ayant œuvré pour la survie de l'organisation. Il s'agit, entre autres, de l'actuel président du bureau exécutif, Pamphile Ike, d'Adolphe Elemba, de Jean-Félix Imbenga et de Michel Avoukou.

Parfait Wilfried Douniama



Le secrétaire général de l'Assoc remet des jouets aux orphelins

ONU

2013, année de crises majeures et de succès diplomatiques

« 2013 fut l'année où le conflit syrien s'est détérioré au-delà de toute imagination ». En faisant, le lundi 16 décembre, le bilan des crises qui ont secoué le monde au cours des douze derniers mois, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est arrêté longuement sur la situation en Syrie, pays ravagé depuis deux ans et demi par une effroyable guerre civile.

« Les Syriens ne peuvent pas se permettre une autre année, un autre mois, ni même un autre jour de brutalités et de destructions », a déclaré le patron de l'ONU, lors de sa conférence de presse de fin d'année, à New York, appelant "tous les pays qui exercent un pouvoir ou une influence sur les parties" à obtenir une cessation des hostilités avant le début de la Conférence internationale sur la Syrie qu'il doit convoquer le 22 janvier 2014 à Genève. « Toutes les parties impliquées doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour contribuer au succès de la Conférence », a-t-il dit, précisant qu'il lancerait prochainement les invitations à cette réunion. « Je lance un appel aux autorités syriennes pour qu'elles mettent fin à la violence et garantissent l'accès humanitaire aux populations touchées », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général venait, quelques minutes plus tôt, de présenter au Conseil de sécurité le rapport final de la mission d'enquête

concernant les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie, dirigée par le professeur Ake Sellström.

« Nous devrions tous être profondément préoccupés par ses conclusions selon lesquelles des armes chimiques ont été utilisées non seulement pendant l'attaque du mois d'août à la Ghouta, à Damas, mais aussi en plusieurs autres occasions, y compris contre des civils », a-t-il affirmé.

Ban Ki-moon a par ailleurs invité la communauté internationale à « surmonter le sous-financement grave et chronique des efforts de secours ». « L'appel 2014 pour la Syrie, lancé aujourd'hui à Genève, est le plus important de l'histoire des Nations unies », a-t-il dit, soulignant qu'il s'élevait à 6,5 milliards de dollars. Le Secrétaire général a demandé un « appui généreux, y compris lors de la conférence d'annonce de contributions », qu'il convoquera le 15 janvier prochain au Koweït.

Le secrétaire général a indiqué que 2013 fut aussi « l'année où la République centrafricaine a sombré dans le chaos ». Face à « une des crises les plus graves que les Nations unies aient à gérer », il s'est dit « gravement préoccupé par le danger imminent d'atrocités de masse », appelant les autorités de transition du pays à « protéger la population » et les dirigeants religieux et communautaires à « éviter la polarisation ».

Xinhua

BDÉAC

Des réformes pour la progression de l'institution

À l'issue du 4e et dernier conseil d'administration qui a démarré hier à Brazzaville, le président du conseil d'administration de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDÉAC), Michael Adandé, a annoncé que l'institution avait entrepris des changements en vue de s'aligner aux normes internationales.

Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques bancaires,

dans le domaine de la comptabilité ainsi que dans la gestion des ressources humaines. « Ce que nous avons lancé comme réforme permet de mettre la banque aux normes à tous points de vue. C'est ce que nous avons fait avec les règles d'acquisition, de passation de marchés pour une meilleure gouvernance, un développement beaucoup plus sécurisé », a déclaré le président du conseil d'administration.

« En ce qui concerne la comptabilité elle-même, nous nous alignons sur les référentiels des normes aussi crédibles pour que nos comptes soient beaucoup plus lisibles par tous nos partenaires », a-t-il ajouté.

Parmi les autres sujets abordés au cours de cette réunion, signalons la réhabilitation de l'actuel bâtiment de la banque, dans le but d'offrir aux agents un meilleur cadre de travail. Faisant une brève présentation des activités menées

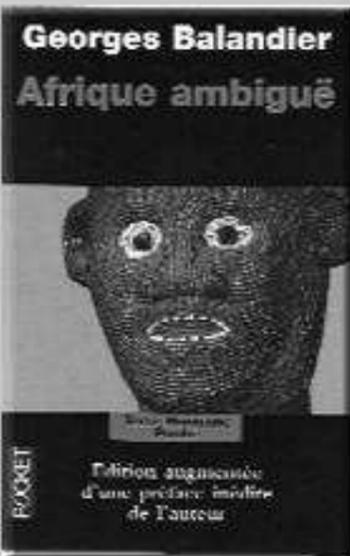
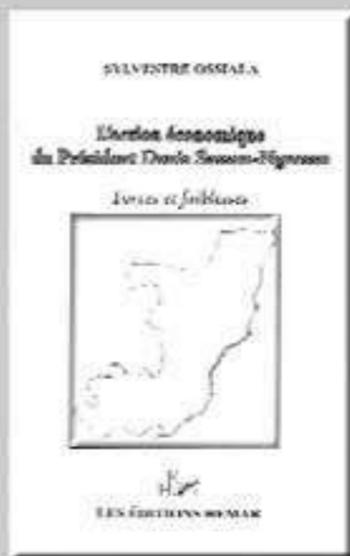
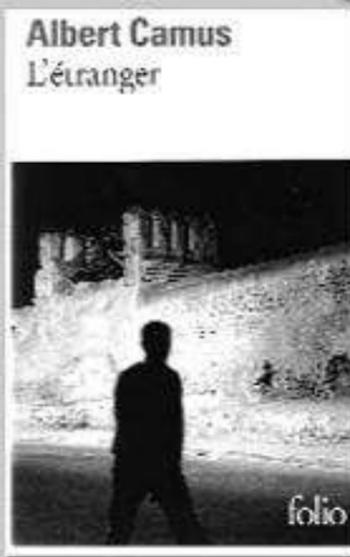
en 2013, Michaël Adandé a indiqué que les résultats obtenus seraient mieux que ceux de l'année dernière. Un bilan plus actualisé avec des chiffres certifiés par toutes les instances, est cependant envisagé. Les prévisions pour l'exercice de 2014 seront également annoncées. « Les résultats de l'exercice restent encore provisoires. Avant leur publication, ils seront d'abord approuvés par l'assemblée générale, prévue au début de l'année prochaine », a indiqué le président du conseil d'administration.

Lopelle Mboussa Gassia



Le président du conseil d'administration (au centre) à l'ouverture des travaux

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



INTERVIEW

Jean Marie Tassoua : « Le Conseil économique et social du Congo a pu capter l'attention de l'ONU »

Répondant aux questions de la presse, le président du Conseil économique et social (CES) du Congo, Jean-Marie Tassoua, parle du rayonnement de son institution qui lui a valu son admission aux Nations unies.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le président, le Congo a été élu le 30 octobre dernier membre du Conseil économique et social de l'ONU pour un mandat de trois ans. Comment avez-vous reçu cette nouvelle ?

Jean-Marie Tassoua : Pour nous, c'est une consécration des efforts que nous déployons depuis notre arrivée à la tête de cette institution. Nous sommes heureux d'avoir pu capter l'attention de l'ONU. Lorsque le chef de l'État nous a fait confiance en nous plaçant à la tête de cette institution, nous avons comme préoccupation majeure celle de faire que le Conseil économique et social du Congo (CES) gagne en visibilité tant au plan national qu'au plan extérieur. C'est ce que nous avons essayé modestement de réaliser. Nous travaillons avec le Conseil économique et social des Nations unies depuis un moment. Dans ce cadre, nous avons, au sein des Nations unies, une association des Conseils économiques et sociaux du monde. Nous avons donc mis en évidence des capacités qui ont certainement attiré l'attention des Nations unies pour que le CES du Congo soit admis à l'ONU.

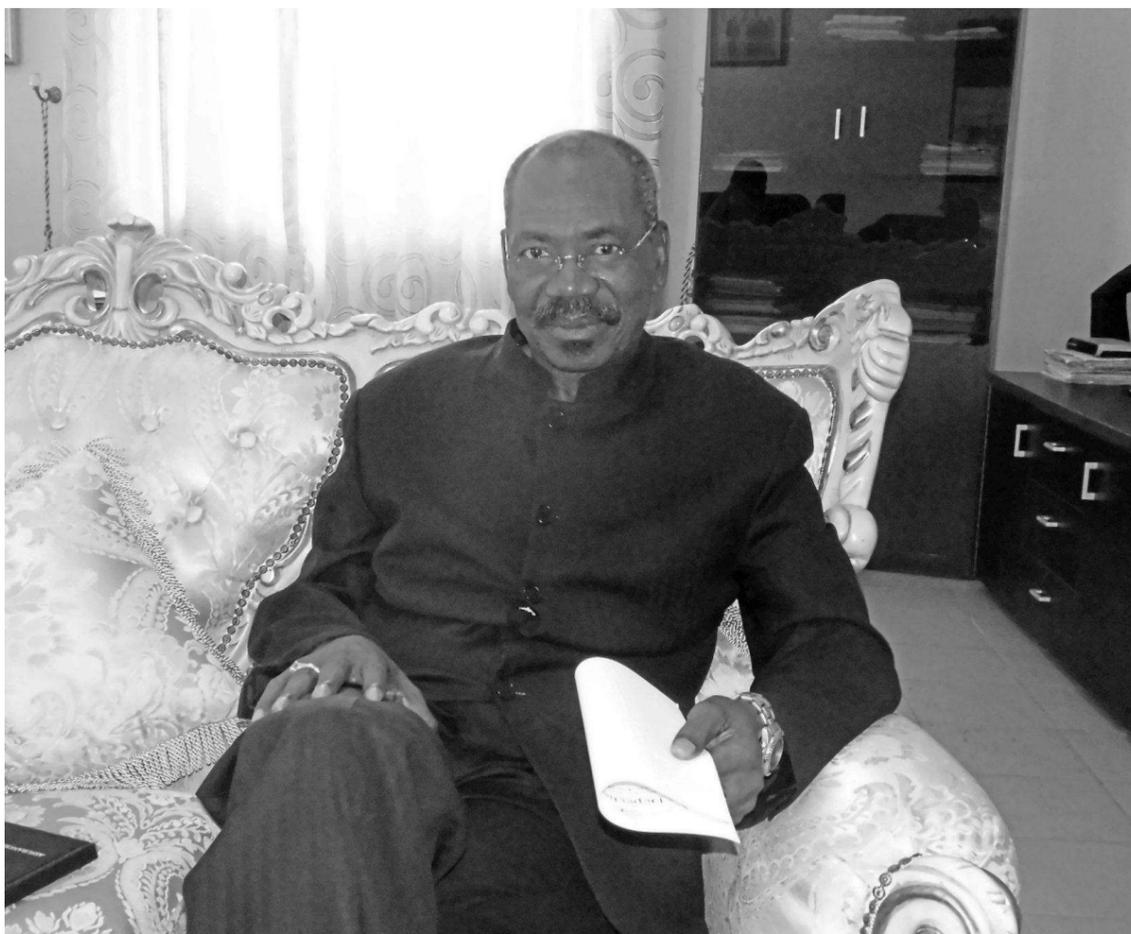
LDB : Concrètement, quelles sont les raisons qui ont motivé cette élection ?

J.M.T. : Au cours de notre mandat, nous avons organisé ensemble avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un séminaire sur la gestion axée sur les résultats, destiné à l'ensemble du personnel du CES du Congo. Outre cela, nous avons égale-

ment organisé deux grands événements planétaires : le premier était le séminaire international sur le développement durable et solidaire avec pour thème : « le rôle d'un conseil économique et social ». Il s'était tenu à Brazzaville les 2 et 3 mai 2012. Ensuite, nous avons tenu un symposium international sur la sécurité alimentaire qui s'est également déroulé à Brazzaville en mai 2013. À mon avis, ce sont des événements importants qui ne sont pas passés inaperçus et pour lesquels nous avons mobilisé ici à Brazzaville, pratiquement l'ensemble des CES du monde entier. Au cours de notre mandat, le CES s'est également saisi de la prolifération des sacs en plastique dans la ville de Brazzaville. J'imagine que notre avis a pu influencer positivement la décision du gouvernement pour lutter de manière efficace contre les sachets. Au moment où nous parlons, nous sommes en train de travailler sur l'éthique des fonctionnaires congolais. Tout ceci fait qu'aujourd'hui le CES du Congo soit devenu leader des CES de la sous-région d'Afrique centrale.

LDB : Le mandat du Congo débute dès janvier 2014. Comment votre institution entend-elle travailler avec l'ONU ?

J.M.T. : Nous travaillons déjà avec l'ONU. Il y a donc une collaboration qui existe depuis longtemps. Aujourd'hui étant membre de l'ONU, nous pour-



Jean-Marie Tassoua

rons à travers cette relation directe poser un certain nombre de problèmes qui auraient pu passer par des biais interposés et pour lesquels on n'aurait pas forcément une réponse en retour. Au plan national, nous allons, au cours de ce mandat, essayer de consolider nos acquis c'est-à-dire attirer l'attention des autres conseils sur le Congo. Nous comptons donc amplifier cela. Nous comptons aussi ouvrir des CES dans tous les départements du Congo. Car, le rôle d'un CES est de réfléchir sur les préoccupations des po-

pulations et ces populations ne vivent pas qu'à Brazzaville. Nous comptons également faire avancer les textes pour que les questions environnementales soient insérées dans notre institution comme étant une branche de recherche car les problèmes environnementaux sont planétaires. Ce sont des sujets que l'humanité entière doit pouvoir prendre en compte avec beaucoup de sérieux. Aussi, nous allons faire en sorte que la fonction de facilitateur de dialogue du CES soit comprise de tous les Congolais.

LDB : Quelle sera votre conclusion ?

J.M.T. : Les institutions valent ce que valent les hommes. Notre rôle est d'aider les décideurs à prendre les décisions qui concourent à la bonne marche de la vie des Congolais. À cet effet, les questions budgétaires doivent être regardées finement. Nous regrettons aujourd'hui le fait de ne plus avoir de budget relatif à la tenue de nos sessions et pour le fonctionnement de la cellule de passation des marchés.

Propos recueillis par Tiras Andang

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville -
Immeuble Yoka Bernard.
Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA – MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74



0%

Alcool

Le plaisir sans limites !

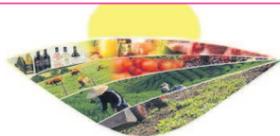
Déjà disponible chez :



Park 'n' Shop

Et au :

05 700 02 20



AGRO-SANTÉ
Une alimentation saine pour tous

4 rue Antonetti Imm. 1er étage Plateau Ville - Centre Ville
Tél : 05 700 02 20 - Email : info@agro-sante.com
Web : www.agro-sante.com
Brazzaville / CONGO

Pas de crédit ? Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA



Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge.
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123






BUROTOP IRIS

www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

AMIC

Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à

149,000 FCFA

gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo

Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81

Email: Support@amc-telecom.com



Assurances et Réassurances du Congo



ANNIVERSAIRE

40

1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 48 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 95 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans

d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

MALI

Nkosazana Dlamini-Zuma condamne l'attentat terroriste de Kidal contre les forces onusiennes

L'attentat perpétré le 14 décembre et revendiqué par des djihadistes, a entraîné la mort de deux soldats sénégalais gardant une banque à Kidal, dans le nord du pays, et fait plusieurs blessés parmi le contingent de la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

« La présidente de la Commission de l'Union africaine, le Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, condamne fermement l'attentat terroriste odieux perpétré, le samedi 14 décembre 2013, contre les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) à Kidal », souligne l'Union africaine (UA) dans un communiqué.

Nkosazana Dlamini-Zuma a saisi cette opportunité pour présenter ses condoléances les plus sincères aux familles des victimes, aux Nations unies, ainsi qu'au gouvernement de la République du Sénégal, et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés. « La présidente de la Commission réaffirme le soutien de l'UA à la Minusma dans l'accomplissement de son mandat



Nkosazana Dlamini-Zuma

au Mali, ainsi que sa détermination à poursuivre résolument, en étroite coopération avec les pays de la région, la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes », poursuit la source.

L'attentat de Kidal a été perpétré au moment où l'armée française procède à une vaste opération contre les islamistes armés dans

la région. Commis à la veille du second tour des élections législatives qui doit consacrer le retour à l'ordre constitutionnel, 19 mois après le coup d'État du 22 mars 2012 qui avait précipité le Mali dans le chaos, cet attentat a été condamné par les Nations unies et par la France. « Tous les responsables de cet acte criminel doivent être jugés », a déclaré le

secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. De son côté, le président français, François Hollande, a, dans une lettre de condoléances adressée à son homologue sénégalais Macky Sall, dit que « cet acte odieux ne peut rester sans suite ». Et le président français d'ajouter : « La France sera à vos côtés pour identifier et arrêter les com-

manditaires de cette attaque terroriste. » Le djihadiste qui a revendiqué l'attaque au téléphone auprès de l'AFP est un Malien nommé Sultan Ould Badi. Il a été membre de plusieurs groupes islamistes armés du Sahel, dont Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). « Cette opération est une réponse aux pays africains qui ont envoyé des militaires pour soutenir le combat de François Hollande (le président français) en terre d'islam. Nous allons répondre dans tout l'Azawad (nord du Mali) et sur d'autres terres (...) par d'autres opérations aux croisades de la France et de ses fonctionnaires qui n'aiment pas l'islam », a déclaré en français Sultan Ould Badi. Il a précisé que l'attentat avait été exécuté « au nom de tous les moujahidine ».

Signalons que selon une source militaire, une vingtaine de djihadistes ont été tués au nord de Tombouctou. Les troupes françaises visent actuellement la zone de Taoudéni, à environ 750 kilomètres au nord de la ville, devenue le refuge des terroristes et des trafiquants de drogue.

Nestor N'Gampoula

MINES D'AFRIQUE

Le Canada plaide pour la mise en valeur du secteur

À l'occasion de la 3^e conférence des ministres en charge des ressources minières, qui s'est achevée hier à Maputo, au Mozambique, la secrétaire parlementaire canadienne du ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, Lois Brown, a souhaité qu'un appui mérité soit apporté à la mise en valeur durable des ressources naturelles afin de réduire la pauvreté en Afrique.

« La création d'une croissance économique durable menée par le secteur privé, est le principal moyen de briser le cycle de la pauvreté, a indiqué Lois Brown. S'il est géré de la bonne manière, le secteur de l'extraction peut apporter des revenus substantiels aux gouvernements. Par la suite, ces derniers peuvent réinvestir dans les infrastructures et les services essentiels, dont la santé et l'éducation. Cela peut également profiter aux entreprises locales, ce qui favorise la création d'emplois », a-t-elle poursuivi.

Organisées par l'Union africaine depuis le 13 décembre, ces assises ont donné lieu au lancement du Centre africain de développement de l'industrie minière, une initiative pour laquelle le Canada est le principal donateur. Un débat d'experts sur les moyens de mettre à

profit la « Vision minière pour l'Afrique » a dominé les travaux. Par ailleurs, une table ronde sur l'autonomisation économique des femmes en Afrique, réunissant des chefs d'entreprise et des dirigeants communautaires africains et canadiens, a permis d'échan-



Lois Brown

ger sur les défis à relever dans ce domaine.

Approuvée en février 2009 pendant un sommet de l'Union africaine, la « Vision minière pour l'Afrique » cherche à utiliser les ressources minérales de l'Afrique comme outil de transformation économique et sociale et appuie le développement transparent, équitable et optimal des ressources minérales de l'Afrique.

Dans l'ensemble, les différentes rencontres organisées dans le cadre de la conférence de Maputo

ont permis de resserrer la collaboration entre les délégations d'une part, et entre le Canada et l'Afrique d'autre part, pour exploiter de façon durable, au profit de la population, l'immense potentiel que recèlent les ressources naturelles du continent. La Conférence des ministres responsables de la mise en valeur des ressources minières est devenue une tribune de premier plan où les dirigeants africains peuvent aborder des questions liées au développement de ce secteur sur le continent. Elle vise à promouvoir le développement durable en Afrique. La participation du Canada à ces assises cadre avec l'engagement du pays à aider les nations africaines à maximiser les avantages qu'elles peuvent tirer du secteur de l'extraction et à s'assurer que les revenus ainsi obtenus sont utilisés pour améliorer la qualité de vie globale de leurs citoyens.

En janvier 2013, le gouvernement du Canada avait annoncé qu'il versait 15,3 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer le Centre africain de développement de l'in-

dustrie minière par l'entremise de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Selon un communiqué, l'engagement pris par ce pays d'aider les États africains « à optimiser les retombées de leur secteur de l'extraction contribue à faire en sorte que ces retombées soient bénéfiques aux populations et qu'elles améliorent leur qualité de vie en général ». Le Canada, il faut le souligner, entend faire de la croissance économique durable en Afrique l'une de ses priorités. Ses autorités estiment que « la mobilisation des ressources, des compétences et des capacités d'innovation du secteur privé contribue à réduire la pauvreté partout dans le monde ». « Le soutien du Canada au Centre africain de développement de l'industrie minière permettra d'offrir des conseils stratégiques aux pays africains sur la façon de gérer, de manière durable et transparente, leurs ressources naturelles, a relevé Lois Brown. Il s'agira d'élaborer des codes, des lois et des systèmes fiscaux clairs et uniformes pour l'industrie minière, lesquels faciliteront tant les investissements que la participation des entreprises locales au développement du secteur de l'extraction », a-t-elle conclu.

N.N'G.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Visite de la ministre Nicole Bricq en Éthiopie

Après l'Algérie où elle se trouve depuis le 16 décembre, la ministre française du Commerce extérieur se rendra en Éthiopie du 19 au 20. Depuis l'arrivée au pouvoir de François Hollande, la ministre Nicole Bricq a effectué six déplacements en Afrique subsaharienne, dont quatre en Afrique anglophone, notamment au Kenya, en Afrique du Sud, au Nigeria et au Ghana, et un en Afrique francophone, en Côte d'Ivoire plus précisément.

Le voyage en Éthiopie de Nicole Bricq se situe dans le prolongement du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est déroulé les 6 et 7 décembre sur trois thématiques : la paix et la sécurité en Afrique, le partenariat économique et le changement climatique. Cette visite a pour objectif de renforcer les liens économiques avec ce pays d'Afrique de l'Est qui compte 90 millions de consommateurs et connaît une croissance de 8%, et dont les besoins en infrastructures sont énormes.

Nicole Bricq sera accompagnée d'une trentaine de chefs d'entreprises. Elle sera reçue, entre autres, par le Premier ministre, Haile Mariam Desalegn, président en exercice de l'Union africaine.

Noël Ndong

SAPHIR PIZZA
 Toutes nos Pizza à 6.000frs
 Livraison domicile + 1000frs
 Tel : 22 600 34 03/ 05 602 21 19

**Brazzaville
Cotonou**
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
 Aller-retour
 3 vols par semaine
 Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir www.flyecair.com | Relations clients : + 242 06 504 8 509 (Congo) | +33 01 78 77 78 77 (France) | mail: relations.clients@flyecair.com

VOUS AVEZ UN PROBLEME ?

- **Parents** : vous voulez savoir ce que font vos enfants quand ils sont hors de la maison, avec qui ils discutent au téléphone et ce qu'ils font sur Internet.
- **Epoux-épouse-copain-copine** : vous soupçonnez votre conjoint(e) de vous tromper, mais vous n'avez pas de preuves.
- **Chef d'entreprise** : vous voulez savoir ce que font vos employés lorsque vous êtes absent.

NOUS AVONS LA SOLUTION A TOUS CES PROBLEMES. Et aussi pour bien d'autres encore. Confiez-nous votre problème au **06 846 32 09** et nous mettons à votre disposition **LES NOUVELLES TECHNOLOGIES** pour le résoudre.

**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C. SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

SIET HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1583 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC

23 500 000F TTC

13 000 000F TTC

42 000 000F TTC

17 000 000F TTC

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

1 AN GARANTIE



QU'EST-CE QUE L'ORTHOPHONIE ?

L'orthophonie est une profession paramédicale qui prend en charge les troubles du langage oral, écrit, de la voix, des fonctions supérieures chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ORTHOPHONISTE LANGAGE ORAL

- Trouble d'articulation : l'enfant prononce mal, il dira mal ses L (yunette pour lunette), ch. (la Vasse, le sat) par l'exemple....
- Retard de parole : les sons sont mal organisés dans les mots (nunette, pestacke pour spectacle...)
- Retard de langage : incapacité à organiser les mots dans la phrase (l'enfant parle mal construit mal ses phrases...)
- Dysphasie : trouble grave du développement du langage
- Bégaiement : trouble du rythme de la parole

LANGAGE ÉCRIT

- Dyslexie : trouble spécifique de la lecture (l'enfant confond des lettres (p/b, b/d, f/v), inverse (il li, par pra), oublie (porte pote, crabe cabe))
- Dysorthographe : trouble de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe
- Dysgraphie : trouble de l'écriture (les lettres sont mal formés, les lignes non suivies, crispation à l'écrit...)
- Dyscalculie et Trouble du raisonnement logicomathématique.

LA VOIX

- Dans les pathologies ORL : Dysphonies, Paralyse des cordes vocales, Laryngectomie.
- Dans les déficiences auditives

LA DEGLUTITION

- Dysphagie : perturbation grave de la déglutition

- Troubles de la déglutition (malposition de la langue entraînant des déformations dentaires)

LES TROUBLES D'ORIGINE NEUROLOGIQUE

- Aphasie, dysarthrie
- Langage et voix dans les maladies dégénératives (Parkinson, Alzheimer, SLA...)
- Troubles neuro-visuels (négligence visuelle) qui vont entraîner des désorientations spatiales et des troubles du langage écrit
- Troubles du langage chez la personne âgée.

HANDICAP

- Ici la prise en charge est précoce avant l'apparition du langage
- Trisomie
 - Surdité
 - Infirmité Motrice cérébrale
 - Division Palatine
 - Autisme
 - Autres syndromes...

COMMENT CONSULTER L'ORTHOPHONISTE ?

Voir un médecin : Généraliste, Pédiatre, ORL, Neurologue, Psychiatre, de réadaptation fonctionnelle... qui va examiner la personne et prescrira un bilan et des séances orthophoniques.

L'orthophoniste pratiquera le bilan au terme duquel il (elle) déterminera le nombre et la fréquence des séances.

Le patient ira donc chez l'orthophoniste pour sa séance de rééducation une, deux ou trois fois par semaine.

La rééducation est un acte médical ne s'effectuant que

sur prescription médicale et remboursable par les assurances maladies.

Un entretien pour mieux informer et /ou une guidance parentale peuvent cependant être effectuée directement auprès d'eux.

LES SIGNES D'ALERTE :

Il faut consulter si votre enfant présente :

- Une absence de réaction au bruit
- Des infections ORL à répétition
- Ne comprend pas le langage quotidien
- Ne fait pas de phrases à 3 ans, n'est pas compréhensible par l'entourage
- Communique peu ou pas
- Fait peu de progrès malgré la socialisation
- À des troubles du comportement (repli sur soi, opposition, agressivité, trop démonstratif, solliciteur...)
- Des plaintes somatiques à répétition
- Des cris fréquents, ou parle en criant, voix rauque, éraillée. À une voix nasillarde (parle du nez)
- Déformation des sons ou des mots
- Un arrêt brutal de l'évolution du langage ou sa régression
- Un trouble massif de la compréhension
- Ne prend pas l'initiative de la conversation, a du mal à comprendre hors contexte
- À 6/7 ans, persistance des troubles du langage ; difficultés d'apprentissage de la lecture ; confusions de sons
- À 8/9 ans, non maîtrise de la lecture et de l'écriture, mauvaise compréhension du texte lu ; orthographe déficitaire.

Rez de chaussée de l'immeuble ex COTRADE
Tel : 610 03 03/627 85 26

CELEC
COMPTOIR D'ELECTRICITE DU CONGO

DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE

CELEC
Comptoir d'électricité du Congo
6 Avenue FOCH - centre-ville
BP: 13725 - Brazzaville / République du Congo
Tél: +242 06 872 47 47 / +242 05 772 47 47

www.celecsa.com

"Saviez - vous que le vin sans alcool lutte contre les maladies du coeur ?"

0% Alcool

Le plaisir sans limites !

ARIEL
CABERNET SAUVIGNON
PREMIUM DEALCOHOLIZED WINE
CONTAINS LESS THAN ONE HALF OF ONE PERCENT ALCOHOL BY VOLUME
25.4 FL. OZ. (1PT, 9.4 FL. OZ.) 750mL

www.agro-sante.com

Distributeur Exclusif

AGRO-SANTE

05 700 02 20 / 05 700 02 21

Avis de vente

-Quatre terrains nus jumelés de 400m² chacun, à Djiri, derrière l'académie Marien Ngouabi ;

-Cinq parcelles nues, jumelées de 400m² chacune, avec quelques arbres fruitiers, au PK 45 sur la route bitumée qui mène à la zone industrielle de Maloukou

Contact : 00242 226067698

Parcelle à vendre

-Une parcelle de 415,38m² avec villa et bâtiment annexe au plateau des 15 ans vers le bar restaurant « Maison blanche ».

-Un domaine d'une superficie d'un hectare à YIE, à la sortie de la route Pointe-Noire – Brazzaville.

Contact : 00242 226067698

IN MEMORIAM

18 décembre 2012-18 décembre 2013 voici un an qu'il a plus au seigneur de rappeler a lui son fervent serviteur Monsieur Ikia-Olaboua



jean-Didier, inspecteur hors classe, directeur départemental des impôts du Kouilou puis des plateaux dans sa 58e année. En cette date mémorable faite de chagrin, d'émotion, de tristesse et de commisération, le colonel sylvain-Raphaël Eba et familles : Akiélé, Ikombi, Ekassa, Okôh, Toro et Ognandinga-Ekongo se souviennent encore de ce grand fils et cadre aimable et prient tous ceux qui l'ont

connu d'avoir une pensée pour lui. Tout en rendant grâce à Dieu que son âme bénie se repose en paix et pour l'éternité.

18 décembre 1998- 18 décembre 2013, il y a 15 ans de cela que Monsieur Marie De Lourdes Bienvenu Bimbéni, promoteur, directeur général de l'Institut Inspecteur Jean Biyoudi a été rappelé à Dieu.

Source rafraichissante pour tous, il a été un pédagogue averti, doué d'une grande expérience, recherchant toujours le progrès et la réussite.

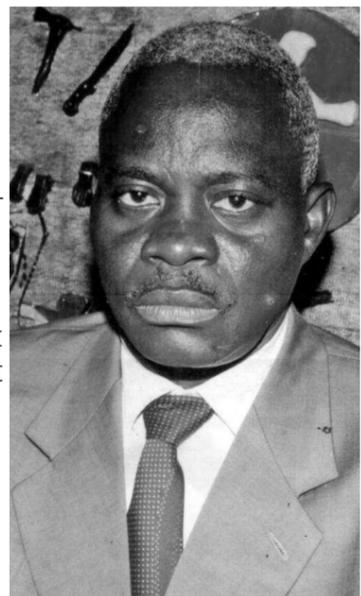
À cet effet, Axel De Lourdes demande aux anciens et parents d'élèves de cette école dite école, famille, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse à son égard.



19 décembre 2005
– 19 décembre 2013

Huit ans déjà que le Seigneur a rappelé à lui son humble serviteur Gaston Ondzé affectueusement appelé Papa Moteur.

En ce jour anniversaire, Les enfants Moteur, les neveux et petits-enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa, merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Nous ne t'oublierons jamais.



CRISE CENTRAFRICAINE

Appel à une forte mobilisation internationale

Lors de son conseil tenu le 16 décembre à Bruxelles, en Belgique, l'Union européenne (UE) a invité le groupe international de contact sur la Centrafrique à poursuivre ses efforts pour ramener la paix dans le pays avec le concours des Nations unies et la médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac).

L'espace communautaire européen réitère son appui à « l'action déterminée de ses partenaires africains qui ont su, parmi les premiers, prendre la mesure des risques et qui ont décidé d'y répondre afin de favoriser une stabilisation rapide de la situation ». L'UE cite notamment l'Union africaine (UA), la Cééac, y compris à travers la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax), et leurs États membres. « L'UE les invite à poursuivre leur engagement pour que la Misca [la Mission internationale de soutien à la Centrafrique] puisse rapidement atteindre ses capacités opérationnelles », ajoute l'organisation dans un communiqué, précisant qu'elle mobilise un financement de hauteur de 50 millions d'euros en sa faveur à travers la Facilité de paix pour l'Afrique. L'union dit soutenir le projet de l'organisation panafricaine d'organiser rapidement une conférence de donateurs notamment sur la Misca, comme le prévoit la résolution 2127

(2013) du Conseil de sécurité des Nations unies. « Dans le cadre d'une approche globale, le Conseil affirme la disponibilité de l'UE à examiner l'utilisation des instruments pertinents pour contribuer aux efforts en cours visant à la stabilisation du pays, y compris dans le cadre de la politique de sécurité et de défense », assure-t-elle.

Les vingt-sept États membres déplorent que la situation humanitaire soit devenue « alarmante » en Centrafrique. « L'Union européenne est extrêmement préoccupée par la crise en République centrafricaine qui s'est dégradée de jour en jour avec des effets catastrophiques pour la population. L'insécurité et les violations massives de droits de l'homme et du droit international humanitaire sont omniprésentes », souligne-t-on.

Devant l'accroissement des affrontements entre chrétiens et musulmans et entre ethnies rivales, le conseil salue l'intervention de la France en appui à la Misca. Il réitère que la responsabilité première de protection des populations incombe aux autorités de transition de RCA. « Tout doit être mis en œuvre pour rétablir sans délai la sécurité et l'ordre publics et pour protéger les populations civiles », martèle le conseil. Pour ce faire, il appelle les autorités de transition, les groupes armés, les leaders communautaires

et l'ensemble des Centrafricains à faire preuve de retenue pour ne pas « entrer dans un cycle d'attaques et de représailles violentes ».

« L'UE souligne que tous les auteurs des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris les leaders de l'Armée de résistance du Seigneur, devront en répondre devant la justice [...]. L'UE encourage la mise en place rapide de la commission d'enquête internationale. » La commission d'enquête sera notamment chargée d'enquêter sur les violations commises par toutes les parties depuis le 1^{er} janvier 2013.

« Face à la gravité de cette crise, poursuit l'UE, au déplacement de personnes et au flux croissant de réfugiés, il est impératif d'agir pour contribuer à une sortie rapide de ce conflit qui pose un risque éventuel aux voisins de la RCA et à la région plus largement. »

Pour terminer, l'UE appelle les autorités de transition à travailler ensemble ainsi qu'avec les partis politiques et la société civile pour conduire le processus de transition à son terme, conformément à l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013, à la Déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013, à l'Appel de Brazzaville du 3 mai 2013, et à la Déclaration de Bangui du 8 novembre 2013.

Nestor N'Gampoula



Fourniture de matériels informatiques et bureautiques pour le Ministère du Commerce et des Approvisionnements, et autres organismes rattachés, Brazzaville, République du Congo

Au nom et pour le compte du gouvernement de la République du Congo, le Ministère des Finances, de l'Economie, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Ordonnateur national du FED, représenté par le Directeur des Programmes avec l'Union Européenne, 2^e Ordonnateur national suppléant du FED, envisage d'attribuer un marché de fournitures de matériels informatiques et bureautiques pour le Ministère du Commerce et des Approvisionnements.

Ce marché est financé par le Projet de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE) de l'Union européenne (FED). Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante: Ministère des Finances, de l'Economie, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Bureau de l'Ordonnateur national du FED, place de la République ex CCF, 7^{ème} étage, porte 718 (Ministère du Plan), BP 14556 Brazzaville, et sera également publié sur le site internet de la Délégation de l'Union européenne au Congo :

http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm.

La date limite de remise des offres est fixée au 20 janvier 2014 à 12heures, heure du Congo (GMT+1)

Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions au dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la Délégation de l'Union Européenne: http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm.

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville





*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOTÉ
Mboté!
Vous faites partie
des privilégiés.



COMPÉTITIONS AFRICAINES DE FOOTBALL

Les clubs congolais découvrent leurs adversaires

Le tirage au sort pour les prochaines compétitions africaines des clubs a eu lieu le 16 décembre à Marrakech, au Maroc, en marge de la Coupe du monde des clubs.

Les matchs retour de la phase préliminaire jusqu'en huitièmes-de-finale se joueront en l'espace d'une semaine. C'est la particularité de cette édition 2014 des deux compétitions africaines des clubs. Le Congo a engagé quatre équipes cette saison, dont deux dans chaque compétition grâce aux récentes prestations de l'Athlétic club Léopards de Dolisie, vainqueur de la Coupe africaine de la Confédération en 2012. Les Fauves du Niari se classaient parmi les huit meilleurs clubs de la Ligue africaine des champions cette année. AC Léopards et Diables noirs, respectivement champion et vice-champion du Congo, sont engagés en Ligue africaine des champions puis le FC Kondzo et le Cara, classés respectivement troisième et quatrième du championnat national, disputent la Coupe africaine de la Confédération. Les Congolais attendent d'eux, les meilleures performances durant l'année prochaine, qui permettront au Congo de maintenir le nombre de ses représentants à quatre.

AC Léopards de Dolisie reçoit un club rwandais

L'Athlétic club Léopards n'est pas exempté des préliminaires

de la Ligue africaine des champions. L'équipe championne du Congo débute la compétition avec les 52 autres clubs concernés par les préliminaires. Seuls le Coton sport du Cameroun, Al Ahly d'Égypte, le TP Mazembé de la République démocratique du Congo, Al Hilal du Soudan, le Club sportif Sfaxien de la Tunisie et l'Espérance de Tunis, ne sont pas concernés par cette étape. La route pour intégrer la phase de poules a été tracée au cours du tirage au sort de cette 18e édition.

Les Fauves du Niari commentent la compétition en recevant le 9 février au stade Denis-Sassou-N'Goussou à Dolisie, le club rwandais de Rayon sport. Le match retour est annoncé une semaine après la première manche en terre rwandaise. En attendant de savoir l'équipe championne du Congo, les prestations seront de qualité en vue de passer ce cap et affronter en seizièmes-de-finale le vainqueur de la rencontre Primeiro de Agosto d'Angola-Lioli de Lesotho pour une place qualificative pour les huitièmes-de-finale. La qualification lui permettra de recevoir d'abord son adversaire le 2 mars à Dolisie en seizièmes-de-finale aller, avant le retour une semaine après en Angola. L'AC Léopards de Dolisie, qui rêve d'un exploit grandeur nature dans cette compétition, pourrait avoir pour adversaire Al Hilal de Soudan en huitièmes-de-finale de cette compétition ; ils se disputeront le

23 mars pour la première manche et le 30 mars pour la seconde. Une fois de plus, le hasard du tirage voudrait bien que les Congolais reçoivent en premier s'ils parviennent à atteindre cette étape. « *Je n'ai jamais caché mes ambitions. Elles sont claires. Je veux gagner la Ligue des champions* », expliquait le président des Fauves du Niari, Rémy Ayayos Ikounga, lors de la présentation de Patrick Aussens, le nouvel entraîneur de l'AC Léopards. Lors de sa première et dernière participation, les Léopards quittaient la compétition à l'étape de poules.

Diables noirs tombe sur les Burundais

Le deuxième représentant congolais dans cette compétition recevra le 9 février au stade Alphonse-Massamba-Débat en tour préliminaire, les Burundais de Flambeau de l'Est, avant la manche retour prévue une semaine après. Au cas où les Diablotins parvenaient à passer ce cap, ils affronteront le Coton sport de Garoua. Le match aller se disputera toujours à Brazzaville le 2 mars et le retour une semaine après. Le vainqueur de cette rencontre disputera la place de qualification pour la phase de poules, soit contre Entente sportive de Sétif d'Algérie ou Steve Biko de Gambie ou encore Diambars FC du Sénégal ou Asfay du Burkina Faso. Lors de sa dernière participation en

Ligue africaine des champions, Diables noirs avait quitté la compétition à l'étape des préliminaires. Les Diablotins ont connu leur meilleure performance en compétition africaine l'année dernière lorsqu'ils ont échoué à la porte des poules de la Coupe africaine de la Confédération. Les Diablotins ont été éliminés par le Club sportif Sfaxien, le tenant du titre de cette compétition.

11^e Coupe africaine de la Confédération

Le hasard du tirage au sort a voulu que Club athlétique renaissance aiglon (Cara) entame la compétition par un déplacement au Sud Soudan pour y affronter l'équipe de Malakia, le week-end des 7, 8 et 9 février. Les Aiglons livreront leur match retour le 16 février au stade Alphonse-Massamba-Débat. En cas de qualification pour le tour suivant, Cara recevra, le 2 mars, l'Étoile sportive de Sahel de la Tunisie avant d'aller négocier la qualification en terre tunisienne le week-end des 7, 8 et 9 mars prochain. Le vainqueur de cette rencontre jouera les huitièmes-de-finale avec soit Léopards du Kenya, soit Defence d'Éthiopie, soit encore contre les Sud-Africains de Supersport ou les Botswana de Gaborone. Cara, vainqueur de cette compétition en 1974 sous l'ancienne formule, a échoué dès l'étape des préliminaires lors de sa dernière participation en 2009.

Un club camerounais sera face au FC Kondzo

Cet autre représentant congolais à cette compétition fera sa première entrée en compétition africaine face à une équipe du Cameroun dont le nom n'a pas été révélé. Le match aller se jouera à Brazzaville le week-end des 7, 8 et 9 février et le retour une semaine après en terre camerounaise. En cas de qualification, le FC Kondzo recevra à l'étape des seizièmes-de-finale contre l'équipe nigériane de Bayelsa United le week-end du 28 février au 2 mars. Le match retour étant prévu au Nigeria. Les meilleurs résultats peuvent amener les Congolais à affronter en huitièmes-de-finale soit Saint-Michel de Seychelles soit ASSM Elgeco plus de Madagascar, soit encore How Mine de Zimbabwe ou Chuoni de la Zambie. Le match aller se jouera le week-end du 21 au 23 mars et le retour le 30 mars. Notons que 42 clubs sont sur la liste de départ des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération. Sont exemptés, Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire, Ismaily d'Égypte, Wadi Degla d'Égypte, Djoliba AC du Mali, Mas de Fès du Maroc, Bayelsa United du Nigeria, Warri Wolves du Nigeria, Al Ahly Shandy du Soudan, Étoile du Sahel de la Tunisie, le Club athlétique Bizertin de la Tunisie et Zesco United de la Zambie.

James Golden Eloué

BASKET-BALL

Inter club vainqueur de la coupe de Brazzaville

Les militaires de l'Inter club ont pris le dessus sur les Stelliens (Étoile du Congo), sans trop de difficulté, en les battant 88 à 61 lors de la finale de la coupe de la ville.

Dès l'entame de la rencontre, Inter club s'est montré très engagé. D'autant plus que l'équipe menait son adversaire 43 à 27 à l'issue de la première mi-temps. De retour des vestiaires, le score s'est alourdi au point qu'Inter club l'a finalement emporté 88 à 61. Cette victoire de l'équipe, dans sa version masculine, est considérée comme une revanche car les dames de l'Inter club ont courbé l'échine devant Diables noirs qui a remporté la coupe dans ladite version.

Sur le sacre de l'Inter club, l'entraîneur de l'équipe a expliqué que c'est l'expérience de cette formation qui a fait la différence dans cette finale. Un point partagé par l'entraîneur de l'Étoile du Congo, Minga Yoka, qui a reconnu que la défaite de son équipe est due, entre autres, à la supériorité technique de l'Inter club qui a fait en sorte que ses joueurs ne parvien-

ent pas à mettre en œuvre quelques consignes tactiques. C'est la cohésion technique du groupe qui a permis à l'équipe d'éviter le pire. Les basketteurs de cette équipe, a expliqué le président de la ligue départementale de basket-ball, Matev Makaya, sont ensemble depuis la catégorie cadette et junior avant de devenir des seniors.

Ce dernier a donc félicité les deux équipes en soulignant que l'Étoile du Congo, qui n'avait pas les faveurs des pronostics, mérite des encouragements pour avoir atteint ce niveau de la compétition. Seulement, il faut préciser qu'il n'y a pas eu la remise de trophée après les finales dans les deux versions. La cérémonie est en effet prévue le 22 décembre. La ligue profitera de la super coupe de Brazzaville qui opposera le vainqueur de la coupe et le champion de la ville de Brazzaville, pour remettre une bonne fois pour toutes, les trophées et les médailles aux équipes selon leurs performances.

Rominique Nerplat Makaya



Une phase de jeu de la finale. crédit photo Adiac

MASSACRES DE BENI

La Monusco diligente une enquête

Le chef de la Mission des Nations unies en RDC, Martin Kobler, a exprimé son profond dégoût suite à la découverte récente d'au moins vingt et un corps dans le secteur de Rwenzori au Nord-Kivu.

Malgré l'annonce de la traque des groupes armés nationaux et étrangers actifs dans l'est du pays par les Fardc et la Monusco, les ADF/Nalu continuent de semer la désolation parmi la population civile à Beni au Nord-Kivu. La découverte macabre entre les 13 et 14 décembre d'au moins vingt et un corps sans vie dans les villages de Musuku, et Mwenda dans le secteur de Rwenzori renseigne sur l'activisme de ce groupe armé devenu plus agressif que jamais. Depuis qu'ils ont appris qu'une action d'envergure était en train d'être préparée contre eux, ces rebelles ougandais ont ac-

centué leur barbarie et se signalent par des atrocités d'une extrême violence. Depuis le jour où ces corps ont été découverts, les habitants du secteur de Rwenzori situé à environ 70 km au nord-est de Beni/centre sont tétanisés et traumatisés. La peur au ventre, ils redoutent le moindre déplacement surtout aux champs où des femmes et des jeunes filles sont kidnappées. Il s'agit là des graves atteintes des droits de l'homme que la Monusco ne voudrait pas laisser impunies. Parlant des corps retrouvés à Kyavikere, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler, stigmatise la brutalité extrême ayant caractérisé ces tueries pour la plupart à l'arme blanche. « Ces atrocités ne resteront pas impunies, les auteurs ne connaîtront pas de répit tant qu'ils n'auront pas répondu de

leurs actes devant la justice », a-t-il déclaré. Passant de la parole aux actes, il a annoncé l'intensification des patrouilles dans les zones concernées tout en faisant le serment selon lequel la Monusco utilisera tous les moyens nécessaires pour assurer la protection des populations qui y vivent. Dans la foulée, Martin Kobler a annoncé l'ouverture d'une enquête aux fins d'établir les responsabilités dans cette tragédie. Les ADF-Nalu, ou « forces démocratiques alliées », sont un groupe armé ougandais au départ créé en 1995 pour renverser le président Yoweri Museveni. Aujourd'hui, le groupe figure en bonne place sur la liste des groupes rebelles à éliminer pour les Fardc et la Mission des Nations unies. Le mouvement est très peu connu, car il fait disparaître tous ceux qui s'en approchent.

Alain Diasso

KINSHASA

Des quartiers engloutis par les eaux des pluies

Les dernières pluies ont jeté dans la rue plusieurs sans-abri et les dégâts collatéraux, liés notamment à la présence des câbles dénudés sur les voies publiques, sont très peu rassurants pour le lendemain de la population.

Les pluies enregistrées en RDC depuis le début du mois de décembre font craindre le pire dans la ville province de Kinshasa et en provinces. Il ne se passe plus un seul jour sans pluie dans les rues de la capitale et, par conséquent, les inondations deviennent monnaie courante. Certains quartiers sont menacés de manière permanente d'être totalement engloutis par les eaux des pluies. C'est le cas des quartiers Debonhomme et Benamukwele situés respectivement dans les communes de Matete et Kisenso où plusieurs habitations ont été inondées. Ces inondations sont le fait du débordement de la rivière N'djili.

Dans la commune de la Gombe, les travaux de curage de la rivière Gombe en cours ont causé des inondations au quartier des Forces armées de la RDC. L'écoulement des eaux de pluie a été rendu difficile suite à la construction d'un canal entre le chemin de fer et la rivière à hauteur de l'avenue Batetela. Caniveaux bouchés, plusieurs maisons ont été prises d'assaut par les eaux, leurs occupants s'efforçant de sauver ce qui pouvait encore l'être dans ce quartier marécageux.

Quoique les routes soient construites et les eaux canalisées, les récentes pluies ont révélé au grand jour l'insuffisance des me-

sures prises pour résoudre le problème des inondations et, par ricochet, de glissement de terrain. Kinshasa demeure sous une forte menace des eaux des pluies qui s'annoncent plus dévastatrices qu'avant. Les sans-abri sont comptés par centaines et les dégâts collatéraux liés notamment à la présence des câbles dénudés sur les voies publiques sont très peu rassurants pour le lendemain de la population. En province de l'Équateur, la montée des eaux de la rivière Tshuapa causée par les eaux de pluies a été à la base des inondations dans la localité d'Ikela. Du coup, les activités dans les écoles et les marchés ont été suspendues pendant plus d'une semaine. « Les commerces ont repris dans les marchés d'Ikela dans la province de l'Équateur. Les activités socioéconomiques ont été paralysées durant dix jours dans la cité inondée par les eaux de la rivière Tshuapa », a précisé Radio Okapi. Les eaux ont également empêché aux fonctionnaires de gagner leurs lieux de travail. Selon la radio onusienne, « une dizaine d'axes des routes de desserte agricole d'Isangi sont coupés à cause des pluies abondantes qui ont occasionné des inondations ». Plusieurs ponts ont été emportés par l'eau de la pluie dans ce territoire de la province orientale. Conséquence : le transport des personnes et des marchandises devient difficile dans ce coin, ont indiqué le 6 novembre des membres de l'Union des organisations des producteurs agricoles d'Isangi.

Jeannot Kayuba

RDC

L'Unicef lance un blog d'équipe pour les enfants

La nouvelle plate-forme nommée "Pona Bana- Tous ensemble" (www.ponabana.org) est dédiée à toutes les personnes concernées par la situation des enfants dans le pays.

Le blog "Pona Bana", qui signifie "Pour les enfants" en lingala et se décline dans toutes les langues du pays, a pour ambition d'être un lieu d'échange et d'information sur la situation des enfants, les progrès réalisés et les opportunités pour réaliser leurs droits. Espace d'échange entre les professionnels, le public et les enfants, cette plate-forme offre également un accès simple à des données et informations fiables et actuelles –avec des photos, vidéos et infographiques– sur les enfants et l'action de l'Unicef et de ses partenaires en RDC.

« Nous voulions créer un cadre qui permette de faire connaître la situation des enfants de la RDC autrement. Offrir une plate-forme qui mette en relief les opportunités et le positif, en plus des défis », a déclaré la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, à l'occasion du lancement de ce blog. À cet effet, Barbara Bentein a rappelé le droit des enfants à la participation en ces termes : « Une dimension importante sera d'amplifier la voix des enfants eux-mêmes. En tant que premiers concernés, nous avons le devoir de consulter et écouter les enfants, et de prendre en compte leurs opinions ».

"Pona Bana- Tous ensemble" est constitué des contributions de son équipe de bloggeurs, précise un communiqué de l'Unicef. Il s'agit des spécialistes de l'Unicef RDC en matière de santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et assainissement, de protection et éducation, des membres de l'équipe de chaque province, mais aussi des Enfants Reporters de tout le pays, des donateurs et des partenaires de mise en œuvre, ... partageront régulièrement avec les lecteurs leur expérience du terrain et leur engagement pour le respect des droits des enfants de la RDC.

Ce blog, précise l'Unicef, est également un instrument pour encourager le droit des enfants congolais à la participation, notamment sur les sujets qui les concernent. Aussi les enfants ont-ils un espace dédié, où ils pourront dialoguer avec les enfants du monde entier et partager leurs vidéos, articles et dessins.

Présent dans 190 pays et territoires, l'Unicef fait la promotion des droits et du bien être de chaque enfant dans tout ce qu'il entreprend. Cette agence du système des Nations unies déploie des efforts particuliers pour les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés, pour le bien de tous les enfants partout dans le monde.

Gypsie Oïssa Tambwe

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

Un plaidoyer pour sauver la vie des migrants pris dans des crises

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a lancé un appel en faveur d'un renforcement des politiques en place ou des nouvelles politiques qui protègent les droits humains de ceux qui quittent leurs foyers pour trouver des perspectives plus souriantes.

L'OIM a noté, le 17 décembre, que le nombre de décès de migrants tombés entre les mains de trafiquants et de passeurs continuera d'augmenter si la communauté internationale ne s'attaque pas aux causes de la migration irrégulière. C'était la sonnette d'alarme tirée dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale des migrants (JIM).

À l'occasion de cette journée fêtée le 18 décembre, le directeur général de

l'OIM, William Lacy Swing, a relevé qu'un record de décès de migrants tentant de franchir clandestinement des frontières internationales aura probablement été atteint en 2013. « Nous ne connaissons jamais le nombre exact, puisque de nombreux migrants meurent incognito dans les déserts, les océans ou d'autres accidents », a-t-il déclaré. Cependant, a poursuivi l'ambassadeur Swing, les chiffres dont nous disposons font apparaître qu'au moins deux mille trois cent soixante migrants ont péri cette année en poursuivant le rêve d'une nouvelle vie. « Ces personnes sont aux abois-pas même la peur très réelle de la mort ne les dissuade d'entreprendre le voyage », a-t-il regretté.

Renforcement des politiques

À en croire le directeur général de l'OIM, en cette JIM, la préoccupation est celle du bien être et la sécurité de ces personnes. « L'OIM lance un appel en faveur d'un renforcement des politiques en place ou de nouvelles politiques qui protègent les droits humains de ceux qui quittent

leurs foyers pour trouver des perspectives plus souriantes. Nous sommes prêts à aider nos Etats membres et d'autres partenaires à élaborer et à mettre en œuvre de telles politiques », a-t-il noté.

L'ambassadeur Lacy Swing a regretté la fermeture progressive des portes de pays qui, auparavant, faisaient bon accueil aux migrants, aux plus pauvres et aux plus désespérés d'entre eux. L'OIM a également souligné un lien direct entre le durcissement des contrôles aux frontières et l'augmentation du trafic illicite de personnes. « Il est temps d'agir pour sauver les vies de migrants qui, sinon, risquent de périr en tentant par tous les moyens de franchir des frontières toujours plus étroites. Nous recommandons l'adoption de mesures qui permettent aux employeurs des pays connaissant une pénurie de main-d'œuvre d'accéder aux migrants souhaitant travailler, et qui offrent la garantie que ces personnes ne sont pas exploitées ni exposées à des violences sexistes », a soutenu William Lacy Swing. Pour le directeur général de l'OIM, il est indispensable d'adopter une approche qui associe l'ensemble des pouvoirs publics et de la société dans l'intérêt des pays, des communautés et des populations et, plus particulièrement, des migrants.

Lucien Dianzenza



Le directeur général de l'OIM, l'ambassadeur William Lacy Swing

VIOLENCES SEXUELLES À KINSHASA

L'Asadho exhorte à une mobilisation des communautés nationale et internationale

Pour l'ONG, la seule façon de mettre fin au viol, considéré comme une grave atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux humains, est le changement de comportement vis-à-vis de ces actes.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a plaidé pour la stricte application du droit au niveau de la justice face au viol. C'était le 17 décembre, à son siège, à l'occasion de la publication officielle de son rapport sur les violences sexuelles dans la ville-province de Kinshasa.

Dans ce plaidoyer fondé sur une enquête effectuée de juillet à septembre dans neuf communes de Kinshasa, l'Asadho a relevé à l'attention des communautés nationale et internationale que le viol n'est pas seulement un phénomène de l'Est mais il est devenu un fléau national. « Si dans les provinces de l'est du pays, le viol a été utilisé, à un certain moment, comme arme de guerre, à l'ouest, cet acte constitue tout simplement une atteinte à la dignité de la femme », a fait observer le président de cette ONG, Me Jean-Claude Katende. Ce juriste et son ONG ont, de ce fait, sollicité l'implication de tous, en adoptant un comportement



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende, livrant le rapport à la presse condamnant ces actes, pour arriver à mettre fin à ce fléau.

Des caractéristiques différentes

Dans ce rapport, l'Asadho, qui a relevé vingt-trois cas de viol pendant la période étudiée et dans l'espace considéré, a indiqué qu'à Kinshasa, le viol est un « phénomène des privés ». « Les auteurs de ces actes sont plus des civils », a noté l'Asadho. Alors que, selon

l'ONG, à l'Est, ces actes sont plus commis par des policiers et des militaires. L'Asadho a également fait remarquer que dans la capitale congolaise, le viol qui est un fait des hommes adultes porte plus sur les mineures d'âge que sur des femmes adultes.

Des attitudes importantes

L'ONG a regretté que les proches des victimes considèrent que le viol

jette un discrédit sur la famille et évitent ainsi de porter l'affaire devant la justice, en cherchant des arrangements à l'amiable et au secret. L'Asadho a également dénoncé l'attitude des hommes d'église qui se refusent, par principe du secret professionnel, de transmettre les informations relatives au viol dont ils sont saisis, en vue de permettre la poursuite des auteurs. Elle a également fustigé la tendance des victimes de viol de ne pas faire confiance à la justice et d'éviter d'aller vers les institutions hospitalières en vue d'être médicalement prises en charge. Par contre, l'Asadho, qui a regretté le manque des moyens des victimes pour aller en justice, a recommandé qu'elles soient dispensées de certains frais judiciaires. Dans cette voie de recommandations, l'ONG a aussi demandé aux proches parents des victimes de sensibiliser les parents de victimes à surmonter la honte consécutive au viol de leurs filles car « elles pourraient, par le fait du viol, contracter une maladie, voire encourir d'autres problèmes de santé ». Pour l'Asadho, en effet, une sensibilisation de haute envergure devrait

être sur toute l'étendue de la ville, plus particulièrement dans les milieux à risque, aux fins de pousser la population à la dénonciation, à une autodéfense.

L'association a exhorté les autorités judiciaires à chercher les actes vils en se passant des arrangements à l'amiable que ne reconnaît la loi en la matière et à exposer à des poursuites, des policiers et autres agents de l'Etat qui s'évertuent à faire évader les auteurs de viol, en échange de l'argent. L'Asadho, qui plaide pour la vulgarisation continue de la loi sur les violences sexuelles, prend, en effet, pour coupables, les responsables des lieux de détention et autres postes de police, ayant occasionné la fuite des auteurs des viols.

L'ONG sollicite, enfin, de la communauté internationale de renforcer des capacités des agents du circuit judiciaire, de la population ainsi que de la société civile, et d'organiser des forums de quartier sur les violences sexuelles. Cependant, les autorités politiques ont été appelées à exiger la stricte application du droit au niveau de la justice.

Lucien Dianzenza

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



DHL Express lance un nouveau produit local EXPRESS EASY

Kinshasa, 12 décembre 2013 : DHL Express RDC a introduit un nouveau produit local simple qui suit une approche de prix d'ensemble dans tous ses points service en RDC.

Avec DHL EXPRESS EASY, les clients peuvent s'attendre à une série de solutions d'emballage standard à des prix homologués pour les colis domestiques d'un poids allant de 0,5 à 25 kilos. Les clients peuvent faire leur choix entre huit types d'emballage spécifiques, remplir l'emballage choisi avec un colis dans la limite du poids correspondant et l'expédier. Un prix standard pour les colis, qu'il s'agisse de documents ou non. Ce concept est le produit de DHL Express ayant le prix le plus concurrentiel sur le marché, et cible principalement les particuliers ainsi que les petites entreprises.

“Nous voulons toujours offrir à nos clients de nouveaux services appropriés qui répondent à leurs besoins locaux, et utiliser une approche de prix plus simplifiée pour tous nos clients” a dit Bernard Malaba Tshienda, Country Manager de DHL Express en RDC.

DHL Express étend activement son empreinte commerciale dans toute la RDC à travers les partenariats commerciaux avec les tiers. “L'activité se développe à travers le pays. « Par nos partenariats commerciaux, nous envisageons de soutenir les petites, moyennes et grandes entreprises dans

toute la RDC en leur donnant accès à des produits pour faire avancer leurs activités », a conclu Malaba.

Le service EXPRESS EASY est disponible dans tous les points de service agréés DHL Express en RDC.

Media Contact:

Lilian Kanyi. Marketing & Communications Manager – East Africa zone
Tel: +254 (20) 711 017 175
Mobile : +254 719 411 875
Email: lilian.kanyi@dhl.com

Dheins Nseka. Field Sales Executive, Chargé du Corporate Social Responsibility, Commercial Department

Tel: +243 15128256
Mobile: +243 818123626
Email: dheins.nseka@dhl.com

À propos de DHL

DHL – L'Entreprise de Logistique pour le monde

DHL est le leader mondial du secteur de la logistique et “L'Entreprise de Logistique pour le monde”. DHL engage son expertise en matière de transport express international par voie aérienne, maritime, terrestre et ferroviaire. Elle s'engage également par contrat à fournir des services de logistique et de

NE MANQUEZ PAS ÇA !
Pour la plupart des pays, le dernier délai pour les livraisons avant Noël est le 20 DÉCEMBRE 2013

DHL VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES

Pour fêter ça, rendez-vous dans un point service DHL, envoyez votre document ou un colis vers plus l'une des 220 destinations et bénéficiez d'une réduction exceptionnelle de 10 %!

www.dhldeliversthisoliday.com

.....

VOS VŒUX POUR LES FÊTES !

Voulez-vous partager un peu de la joie pendant cette fête ? Alors, présentez un projet communautaire local ou une cause, et DHL pourrait se charger de leurs rêves de fêtes. Visitez www.dhldeliversthisoliday.com

T&C: valable dans les points de vente exclusifs de DHL, pour les paiements au comptant.

EXCELLENCE. SIMPLY DELIVERED. **DHL EXPRESS**

courrier international à ses clients. Un réseau mondial composé de plus de 220 pays et territoires et d'environ 285.000 employés à travers le monde offre aux clients un service de qualité supérieure et une connaissance locale afin de répondre aux besoins de leur chaîne d'approvisionnement. DHL accepte sa responsabilité sociale en soutenant la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes naturelles et l'éducation. DHL fait partie de la Deutsche Post DHL. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 55 milliards d'euros en 2012.

DIVISION 1-MANCHE ALLER

Des étrangers forment le top 3 des meilleurs buteurs

Le Zambien Rainford Kalaba, le Malien Ousmane Cissé et le Rwandais de souche congolaise Tagy Etekiama Agiti sont les trois premiers meilleurs buteurs du championnat qui arrive à la fin de la manche aller.

La fin de la manche aller de la 19e édition du championnat national de football -Division 1- s'est achevée officiellement le 15 décembre, en dehors de quelques matchs remis qui s'achèvent d'ailleurs ce 18 décembre, avec la rencontre remise de la première journée entre Lupopo et Don Bosco au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi. Et la Ligue nationale de football (Linafoot), organisatrice de la Division 1, a dévoilé le nom des buteurs de la manche aller.

On se rend compte que trois joueurs étrangers forment le top 3 des canonniers du championnat. Et même, quatre joueurs sur les cinq premiers



Le Zambien Rainford Kalaba, meilleur buteur de la Division 1 à la fin de la manche aller

meilleurs buteurs ne sont pas Congolais. Tenez, la première place est tenue par le milieu offensif international zambien Rainford Kalaba du TP Ma-

zembe avec sept buts marqués. L'attaquant malien de Mazembe, Ousmane Cissé, est deuxième meilleur buteur avec cinq buts, ainsi que l'attaquant

international rwandais de souche congolaise, Tagy Etekiama Agiti.

Le quatrième meilleur buteur est Congolais, l'attaquant Idriss

Mbombo Ilunga de Lubumbashi Sport avec quatre buts. Et top 5 des meilleurs buteurs se clôture avec l'attaquant malien du Daring Club Motema Pembe de Kinshasa qui a trouvé le chemin des filets à quatre reprises. Ensuite suivent Bakulu de Shark XI FC, Crispin Mugalu Mutshimba de Lupopo, Francis Tshitunga de Sanga Balende et Philippe Kanza du Daring Club Motema Pembe (3 buts).

Onze joueurs comptent deux buts à leur compteur. Il s'agit de Firmin Mubele Ndombe de V.Club, Kasongo Numbi et Micky Mpalang Mwipwa de Lubumbashi Sport, Olemi de Shark XI FC, Eustashe Kambale de Dauphins Noirs, le Ghanéen Richard Kissi Boatenge de Mazembe. Il y a aussi Moise Likunde et Alain Bosefe de l'AS Nika, Dark Kabangu et Mompoyi Nkashama du FC MK et enfin Shavsa Maïsha de Don Bosco de Lubumbashi.

Martin Enyimo

SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Les faibles allocations sociales plomberont la croissance

La Banque mondiale (BM) a fait état d'un taux d'exécution des dépenses publiques en-dessous de 55% du total budgétaire en 2012, avec un taux extrêmement bas de 22% de la rubrique infrastructure et équipement.

Ces chiffres sont contenus dans le tout premier rapport produit par la BM sur la situation économique et financière de la RDC pour la période comprenant l'année 2012 et une partie de l'année 2013. Ce rapport d'une quarantaine de pages s'est servi des principaux résultats des travaux analytiques de la BM en RDC. Il couvre ainsi une variété de sujets, allant des développements des indicateurs macroéconomiques à l'évolution des secteurs sociaux, en passant par l'examen des politiques économiques.

Sur les différents points développés, plusieurs d'entre eux méritent une attention particulière. Outre la faiblesse du taux d'exécution des dépenses publiques dans les infrastructures et les secteurs sociaux, la BM ne croit plus en la possibilité pour le pays d'atteindre les objectifs du millénaire, à cause du retard accumulé et de la pauvreté qui connaît une baisse mais reste toujours élevée. Le pays ne devra ménager aucun effort pour mettre en œuvre une politique monétaire et financière crédible et améliorer sa gestion budgétaire. Les taux de croissance élevés de la RDC exigeront la consolidation permanente de la stabilité macroéconomique. Les

experts de la BM mettent en garde contre les risques endogènes et exogènes toujours prévisibles en raison de la volatilité des marchés financiers internationaux, et de la dépendance du pays à ses matières premières qui contribuent pour plus de 33% à sa croissance. D'où la nécessité d'assurer une diversification de la production nationale. Il est indispensable de renforcer la gouvernance dans les industries extractives pour éviter de continuer à perdre des milliards de dollars américains en contrats mal négociés. D'autres défis s'imposent sur le long terme, notamment la révision à la hausse des allocations pour les infrastructures, le manque de compétitivité et la consolidation de l'expertise nationale. Sur ce dernier point, la BM note avec enthousiasme la multiplication des initiatives pour améliorer le capital humain du pays. Enfin, elle invite le gouvernement à renforcer le contrôle du système scolaire pour atteindre des résultats à la mesure des sacrifices consentis. Il faut arriver à mieux soutenir les associations des parents d'élèves à travers un cadre légal. L'objectif étant toujours d'assurer la gratuité de l'enseignement primaire.

Voici autant de points abordés lors de la présentation du rapport. Au cours de cette cérémonie animée par l'équipe macroéconomique de la BM conduite par son directeur Albert Zeufack, Eustache Ouayoro a remis sym-

boliquement une copie aux autorités gouvernementales. Pour lui, ce rapport représente la contribution de son institution dans ce grand débat nécessaire pour aller de l'avant. Cet important outil, a-t-il insisté, fournit une analyse globale des développements macroéconomiques récents du pays, les perspectives et un agenda de réformes économiques et de politiques publiques à moyen terme. Il constitue un instrument pour orienter le dialogue avec l'ensemble des partenaires dont le gouvernement, la société civile, les universités et le secteur privé. Du côté du gouvernement, l'on a salué l'initiative qui permet à la RDC de rejoindre d'autres pays de la région dans la publication du rapport de suivi de la situation économique et financière. Cette croissance est le fruit d'effort dans la politique économique du gouvernement, a tenu à rappeler le représentant du ministre des Finances. En 2012, a-t-il ajouté, la marge de manœuvre budgétaire a permis aussi de lancer des projets dans les secteurs des transports, de l'agriculture et de la santé. Les excédents budgétaires dégagés ont permis au gouvernement de faire des dépôts bancaires. Il a rappelé aussi les contraintes rencontrées, notamment les élections, le ralentissement de la croissance des pays développés, la volatilité des cours mondiaux, les guerres, etc. La BM, a-t-il insisté, a montré sa volonté d'avoir un dialogue constructif.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

« Koffi chante Tabu Ley 2 »

Le doute plane encore sur la tenue de ce concert annoncé pour le 21 décembre au Grand hôtel Kinshasa.



Koffi Olomide

Des sources dignes de foi renseignent que la famille biologique du disparu s'oppose farouchement à cette production quand bien même les motivations qui la sous-tendent sont pour le moins légitimes. Pour Yvette Tabu et compagnie qui gardent encore frais les souvenirs de leur père qu'ils ne sont pas prêts d'oublier de si tôt, ce concert intervient au moment où les larmes sont encore chaudes. Annoncer un tel concert dans ce contexte, juste quelques jours après l'enterrement de l'illustre disparu, apparaît comme un coup de force de la part du patron de quartier Latin qui, d'après certaines indiscretions, n'aurait pas contacté la famille Tabu pour ce faire. Contrairement au précédent concert de 2012, le Grand

Mopao n'aurait pas, cette fois-ci, approché la famille pour obtenir son quitus. C'est sur ces entrefaites qu'a été lancée la campagne publicitaire annonçant cette production avec des banderoles et autres spots à travers les différentes chaînes audiovisuelles au grand dam de la famille qui s'est trouvée devant un fait accompli.

Loïn de se résigner devant cette attitude peu courtoise de celui qui s'est toujours considéré comme l'héritier artistique de Rochereau, la famille biologique de Tabu Ley aurait finalement décidé de faire passer un message contraire en utilisant les canaux d'information appropriés. Une action qui fait suite aux vaines démarches entreprises pour contacter l'artiste et tenter de trouver un modus vivendi autour de ce concert à controverse. À quelques jours de cette production, l'engouement autour de l'événement est plutôt mitigé. Pour Koffi Olomide, ce concert est une marque de reconnaissance en honneur au grand chanteur qui a quitté la terre des hommes il y a quelques jours. Il présente son aîné comme « un grand qui vivra toujours dans nos cœurs ».

Alain Diasso

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS DE FOOTBALL

Les clubs congolais connaissent leurs adversaires

La Confédération africaine de football a procédé, le 16 décembre, au tirage au sort des clubs qualifiés dans les deux compétitions africaines interclubs de football, notamment la 20e édition de la Ligue des champions et la 11e édition de la Coupe de la Confédération.

La particularité de l'édition 2014 des coupes africaines interclubs, c'est que les matches retour se joueront une semaine (au lieu de deux semaines) après les matches aller. Les quatre clubs qualifiés pour les deux compétitions continentales connaissent déjà leurs adversaires. Notons que d'emblée, le champion du Congo 2013-2014, TP Mazembe de Lubumbashi, finaliste malheureux de l'édition 2014 de la Coupe de la Confédération, est exempté du tour préliminaire de la Ligue des champions. Les Corbeaux du Katanga joueront en seizièmes de finale contre le vainqueur de la double confrontation entre Astres de Douala du



Mazembe



V.Club

Cameroun et Akounangui de la Guinée équatoriale. Deuxième club congolais qualifié pour la Ligue des champions, l'AS V.Club de Kinshasa jouera son 121e match de coupe d'Afrique contre Kano Pillars du Nigeria. Si V.Club passe cette étape, le prochain adversaire en seizièmes de finale le gagnant de

la double confrontation entre Dynamo du Zimbabwe et Mochudi Chiefs du Botswana. Le tirage semble généreux pour les Dauphins Noirs de la capitale congolaise ; cependant, le coach du club, le technicien Franco-congolais Florent Ibenge Ikwange, devra densifier son groupe, apporter plus de rigueur

défensive et de l'efficacité en attaque et naturellement consolider son collectif, afin de mieux aborder la compétition africaine. Selon les statistiques, les clubs congolais ont toujours perdu au Nigeria depuis plusieurs années. Seul l'AC Sodigraf en sa période de gloire avait réussi à imposer un nul de zéro but partout à Kat-

sina United en 1997 en ex-Coupe d'Afrique des vainqueurs des coupes. L'on verra si V.Club pourrait relever le défi. En Coupe de la Confédération, la deuxième expérience du CS Don Bosco au tour préliminaire sera contre la formation de Victoria de l'Ouganda. L'on se souvient que Don Bosco s'était, au tour préliminaire de la Coupe de la Confédération la saison dernière, éliminé par Supersport United d'Afrique du Sud. Et pour ses premiers pas en compétition africaine, le FC MK de Kinshasa fera face à l'équipe d'Al Ahly Atbara du Soudan. Vainqueur pour la première fois de son histoire de la Coupe du Congo de football, cette formation tutéelée par l'homme d'affaires, Max Mokey Nzangi, fait également son apprentissage au championnat national de football, et s'est classé cinquième à l'issue de la manche aller du groupe A.

Martin Enyimo



Don Bosco



FC MK

CINÉMA

Chandra, un nouveau projet de Djo Munga

La sortie du film du réalisateur de « Viva Riva ! » est prévue pour 2014

Ce long métrage de 90 minutes raconte l'histoire de Chandra, une Zimbabwéenne de 45 ans d'origine indienne dont le père a fait fortune dans l'hôtellerie. Elle est prisonnière d'un mariage de convention qui n'a jamais été consommé. Un jour, alors qu'elle se rendait à une grande fête organisée par son père, sa voiture heurte Thierry, un jeune congolais. Prise de panique, Chandra s'enfuit dans un premier temps. Néanmoins, prise de remords, elle revient emmener Thierry dans l'une des plus belles suites d'un des hôtels de son père. Pendant la nuit, Thierry entend des bruits curieux : un serpent, un esprit, une créature qui tente de l'étrangler. Il s'échappe mais Chandra découvre alors

qu'elle est attirée par lui. Lors d'une interview accordée à l'hebdomadaire français Le Point, le réalisateur congolais disait de ce film qu'il est « une fiction sur un phénomène très connu et très important dans notre culture, la sorcellerie. Ce n'est pas un polar, plutôt un film mystique ».

Inspector Lou également en chantier
Notons que le cinéaste congolais développe également un autre projet de film intitulé « Inspector Lou » et dont l'histoire se déroule entre la RDC et la Chine. Le film, apprend-on, relate l'histoire d'un détective chinois dont le partenaire a été tué il y a 15 ans par un gangster. Le détective découvre que le tueur vit désormais en RDC. Il se rend à Kinshasa pour l'arrêter et collabore avec la police locale. « C'est un film de genre et j'adore les films de genre parce que

je pense qu'ils sont un excellent véhicule pour parler d'une société et de ses habitants. Je ne voulais pas faire une histoire stéréotypée sur les Chinois qui sont supposés venir piller les ressources naturelles de l'Afrique. Ce ne sera pas un film politique, mais un film sur les histoires de ces gens, comment ils ont changé la vie du Congo et comment le Congo a changé leurs vies... Un de mes personnages est une femme vivant entre la Chine et Kinshasa. Je pense qu'il serait bon d'avoir une actrice chinoise sur l'écran et de l'entendre parler le lingala et le français en plus de cantonais », expliquait Djo Munga lors d'une interview. Le film fait partie du projet



Djo-Tunda-Wa-Munga

« Imaginations » mis en place par Djo Munga et Steve Markovitz. Il vise à adapter sur grand écran, six ouvrages de la littérature africaine contemporaine.

Des cinéastes sont choisis après sélection. Ainsi, le film « Inspector Lou » sera réalisé par la jeune Kenyane Wanuri Kahiu.

Patrick Kianimi

ENSEIGNEMENT

Les professeurs d'anglais renforcent leurs capacités

Après Brazzaville, le renforcement des capacités a concerné maintenant les enseignants de Pointe-Noire et du Kouilou. À la fin de la formation, ces derniers ont reçu leurs certificats le 14 décembre, au lycée Victor-Augagneur, au cours de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée au collège Jean-Félix-Tchicaya.

Le séminaire-atelier était organisé par l'ambassade des États-Unis d'Amérique en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Une centaine d'enseignants et professeurs des collèges et lycées publics et privés y ont pris part. La formation, assurée par Meredith Pike-Baky, spécialiste de la langue anglaise, a permis de leur présenter les nouvelles méthodes d'enseignement. Celles-ci consistent à mettre l'élève au centre de l'apprentissage, à mieux communiquer avec lui, à l'encourager à faire usage de cette langue de plus en plus parlée dans le monde et améliorer ainsi ses résultats scolaires.

Satisfait de l'enthousiasme des participants, Gaëtan Mayoukou,

inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, les a exhortés à mettre en pratique les notions reçues : « Je suis toujours préoccupé par la problématique soulevée de mettre l'élève au cœur de l'apprentissage. En tant que professionnel, cela n'est pas pour moi une simple profession de foi, mais c'est un engagement qui va nous amener à évaluer notre pratique tous les jours. Le rendez-vous est pris sur le terrain pour voir si effectivement la communication est au centre de notre enseignement et apprentissage », a-t-il déclaré.

Satisfaction aussi des participants qui n'ont pas manqué de remercier l'ambassade des États-Unis et le ministère de tutelle d'avoir organisé cette formation très éducatrice, comme l'a souligné en leur nom André Nsoukadia : « Elle nous a permis de savoir comment communiquer efficacement avec les élèves afin de leur permettre de parler la langue anglaise de manière linéaire. On nous a recommandé d'être flexibles, de nous mettre au même niveau que les enfants pour mieux communiquer avec eux et de les corriger



La photo de famille des participants (© Adiac)

à travers leurs erreurs. » Ils ont exprimé le vœu de voir ce genre d'activités se multiplier. « Cette formation a été bénéfique pour nous. L'apprentissage ne s'arrête jamais. L'éducation nous accompagne tout le long de la vie. Même professeur, on a toujours besoin d'apprendre », a souligné Dieudonné Souami, un participant. « Nous allons poursuivre le part-

nariat avec nos amis des services de l'ambassade des États-Unis. Nous allons également transmettre votre souhait que ce genre de formation soit multiplié », a promis Gaëtan Mayoukou. Citant Nelson Mandela, pour qui « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde », Vanessa Nicole Rozier, conseillère aux affaires publiques, représentant l'ambassadeur des États-Unis

au Congo, a appelé les enseignants et professeurs à travailler dur et ensemble pour changer le futur du Congo. La formation a aussi connu la participation des inspecteurs de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui ont assuré la coordination. Après Pointe-Noire, le séminaire-atelier va se poursuivre à Oyo.

Lucie Prisca Condhet

TRAITE DES ENFANTS

Une formation pour la prise en charge des enfants victimes

Organisée par le projet de lutte contre la traite des enfants, cette formation porte sur les techniques et méthodes d'identification, de dépistage et de prise en charge des enfants victimes de traite. Elle s'est ouverte le 17 décembre au centre d'accueil de Mvou-Mvou, en présence de Marie Thérèse Loemba, coordonnatrice dudit projet et directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire.



Les participants à la formation sur la prise en charge des enfants victimes de traite de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, est une préoccupation majeure du gouvernement de la République du Congo. La présente formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions conjoints de lutte contre la traite des enfants signés simultanément avec l'Unicef et le gouvernement de la République du Bénin. Elle vient renforcer les mécanismes de sensibilisation au niveau communautaire, ce qui constitue de ce fait une des réponses à l'éradication de la traite en République du Congo. » Selon ledit projet, en 2013 sur l'ensemble des enfants victimes de traite pris en charge, 40,38% ont été scolarisés ; 11,54% insérés localement dans les activités génératrices de revenus ou mis en apprentissage ; 7,70% réunifiés dans leurs familles biologiques ; 19,23% rapatriés et

Cette session vise à former les partenaires clés à ce projet, notamment les agents sociaux, les chefs de quartiers, les gendarmes et les policiers, sur ce que l'on entend par traite des enfants. Il s'agit aussi de connaître leurs propres responsabilités dans la protection des enfants victimes de traite et de respecter leurs droits fondamentaux. Identifier les enfants à risque touchés ou impliqués dans la traite ; intervenir afin de répondre adéquatement aux besoins des enfants ; renforcer les capacités des acteurs et des structures concernés ; prendre en charge les enfants victimes de traite et réinsérer ces derniers ; constituer une base de données fiable sur la traite, telles sont les autres missions qui attendent les participants à la formation.

Ouvrant les travaux, Marie Thérèse Loemba a expliqué : « La probléma-

21,15% étaient en attente de rapatriement. Ces derniers sont dans la plupart des cas recrutés par des trafiquants depuis leurs pays d'origine. Leur âge varie de 6 à 10 ans. À Pointe-Noire, l'action du projet de lutte contre la traite des enfants est mise en œuvre par une équipe de coordination locale. Celle-ci travaille avec les partenaires étatiques et non étatiques dans les actions de sensibilisation, d'identification, de prévention, de prise en charge, de réinsertion locale, de rapatriement et de poursuites. Cette cérémonie a également été marquée par la distribution aux participants d'un exemplaire de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Cette loi a été initiée par Micheline Potignon Ngondo, présente à cette cérémonie.

Séverin Ibara

ROUGEOLE

1.416 enfants seront vaccinés

Le 17 décembre, dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a lancé officiellement la campagne de vaccination contre la rougeole. Pendant cinq jours, tous les enfants âgés de 6 mois à 5 ans seront vaccinés, supplémentés en vitamine A et déparasités au Mebendazole.

La République du Congo est confrontée à l'écllosion de flambées épidémiques de rougeole. Au cours de cette année, 970 cas ont été enregistrés sur le territoire national dont 60 cas dans le département de Pointe-Noire. Face à cette réalité, le gouvernement, à travers le ministère de la Santé, s'active à riposter contre cette maladie en organisant cette campagne.

« L'objectif visé est de couvrir au moins 95% des enfants âgés de 6 mois

à 5 ans déjà vaccinés ou non », a déclaré Jean-Pierre Michel Nzondo, directeur départemental de la santé du département de Pointe-Noire. « La rougeole veut revenir en force dans notre pays à partir des pays limitrophes, il nous appartient de lui fermer la porte en faisant vacciner nos enfants », a-t-il conclu.

La rougeole est l'une des maladies les plus meurtrières de l'enfance. Elle est contagieuse et affecte souvent les enfants de moins de 5 ans. Elle se manifeste par de la fièvre, de la toux, des yeux rouges avec des larmes, l'apparition de petites rou-

geurs ou plaques sur le corps. Sa transmission se fait par un contact direct entre un enfant malade et un enfant sain.

Au cours de cette campagne, les parents sont avertis des complications que peuvent entraîner la rougeole quand elle n'est pas traitée à temps (malnutrition, pneumonie sévère, mort). Mais également de l'importance du déparasitage et de l'administration de vitamine A. Le déparasitage au Mebendazole permet de tuer les vers intestinaux, d'éviter l'anémie, le manque d'appétit et l'amaigrissement. La vitamine A



Le maire du 5^e arrondissement vaccinant un enfant

sert à protéger les yeux, aide l'organisme à se défendre contre les maladies, facilite la croissance et le développement de l'enfant, protège son corps contre les maladies telles que la rougeole, les infections respiratoires, les maladies de la peau et bien d'autres. Notons que le lancement de cette campagne a connu la présence de Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville de Pointe-Noire, de Zéphirin Nguié, maire du 5^e arrondissement, et des représentants des sièges du système des Nations Unies.

Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

Les écrivains du Congo envisagent l'avenir avec optimisme

« Bâtir des ponts culturels » a été le leitmotiv des festivités commémorant les 60 ans de la littérature congolaise. À l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, deux tables rondes ont été, le 13 décembre, animées respectivement par les écrivains dits de l'ancienne génération et par ceux de la nouvelle génération, sur le thème « Quel avenir pour la littérature au Congo ? »

Le président de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo, Henri Djombo, les critiques littéraires Noël Kodja Ramata et Mukala Kadima Njuji, et les écrivains André-Patient Bokiba et Georges Mavouba-Sokate, ont animé la première table ronde sous la modération d'Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou. « Bâtissons des ponts culturels Nord-Sud » à l'instar de Jean Malonga, patriarche des écrivains congolais, dans son Cœur d'Aryenne qui unit Solange à Mambéké dans une belle leçon d'amour contre le cynisme humain, dans l'ignorance et le mépris des uns pour les autres, encore et toujours pour la tolérance : tel a été le thème référence de ces journées. Visionnaire, Jean Malonga a délivré dans ce roman paru en 1953 un message d'unité à entretenir dans la société et le monde des lettres.

La littérature congolaise est florissante, ont reconnu les orateurs. Elle prend ancrage dans notre environ-



Les écrivains et critiques littéraires posent pour la postérité à Pointe-Noire (Crédit photo "Adiac")

nement, avec la forêt présente dans la plupart des œuvres littéraires. Les romans La légende de Mfumu mâ Mazono de Jean Malonga et La vie et demie de Sony Labou Tansi, sont une parfaite illustration. « L'écrivain écrit sur son environnement et la forêt fait partie de notre environnement. L'écrivain congolais, comme ses collègues de l'Afrique centrale, écrit beaucoup sur la forêt qui constitue souvent son refuge contrairement aux écrivains de l'Afrique de l'Ouest qui ne l'évoquent presque jamais parce qu'ils n'ont pas de forêts », a expliqué Mukala Kadima Njuji. Pour André Patient Bokiba, l'identité de la littérature congolaise se manifeste aussi par l'attachement

au terroir qui est quelque chose de singulier chez les écrivains congolais. Même les écrivains vivant à l'étranger, tels Henri Lopes vivant à Paris, dans Un enfant de Poto-Poto, et Alain Mabanckou, qui vit aux États-Unis d'Amérique, dans Lumières de Pointe-Noire, évoquent leurs racines et y font souvent recours, ce qui fait dire à Henri Djombo : « L'écrivain se promène avec son imaginaire. » La vitalité de la littérature congolaise, explique Mukala Kadima Njuji, vient du talent des écrivains, qui pour magnifier leurs œuvres, ajoutent une touche d'esthétique dans leurs romans, nouvelles, pièces de théâtre et poésie. « Les grandes révolutions

dans le monde ont été des révolutions esthétiques », a-t-il ajouté.

Selon Noël Kodja Ramata, du roman linéaire à ses débuts, on a connu un bouleversement d'écriture à partir des années 1980, avec Sony Labou Tansi et Henri Lopes, qui ont mis de l'esthétique dans leurs œuvres, imités aujourd'hui par Alain Mabanckou. Sur la prédominance du roman dans la littérature congolaise, Georges Mavouba Sokate a rappelé que l'important était que l'on se sente à l'aise dans son genre.

Ainsi, la littérature congolaise a toujours été marquée par cette confraternité entre les écrivains, aimant échanger entre eux. Une fratrie lé-

gendaire entretenue par Sylvain Bemba, Sony Labou Tansi, Jean Baptiste Tati Loutard, Henri Lopes, qui s'échangeaient régulièrement leurs manuscrits pour correction avant la publication.

« L'avenir de la littérature congolaise est radieux, à condition que tout le monde s'implique », ont-ils reconnu. L'institution littéraire doit être mise en place - par les médias qui véhiculent la littérature, les enseignements littéraires, les bibliothèques, les salles d'exposition et les maisons d'édition -, sans oublier les instances dirigeantes et l'organisation des grands prix. Henri Djombo a par ailleurs annoncé l'organisation prochaine d'une assemblée générale de l'Union, d'où sortira un Livre blanc de l'art au Congo.

Les écrivains de la nouvelle génération (Hugues Eta, Huguette Ganga Massanga, Aimé Eyengué et Huppert Malanda) ont dit défendre la fratrie et propulser davantage les lettres congolaises, comme ce fut le cas naguère avec leurs aînés. « Comme la force du baobab qui est dans ses racines, exprimons notre amour pour le Congo, nos racines pour entretenir le baobab de notre mémoire collective », a précisé Aimé Eyengué.

Un concours d'orthographe et d'écriture, et la lecture publique de textes congolais écrits en prose, en poésie, sous forme de théâtre, de roman, de conte ou de slam, ont mis fin aux festivités.

Hervé Brice Mampouya

ROYAUME LOANGO

Le Conseil royal installe ses nouvelles instances

L'assemblée générale du Conseil royal du Royaume Loango a eu lieu du 14 au 15 décembre à Bilala dans le district de Loango, département du Kouilou.

En présence de sa majesté Moe Makosso IV, roi de Loango, un Conseil royal de 25 membres, un bureau exécutif de 19 membres, une cour royale de justice présidée par le roi et le cabinet du roi, ont été présentés à l'assistance. Le nouveau conseil compte en son sein des ressortissants des autres provinces autres que le Kouilou, puisque le royaume Loango, suivant ses dimensions, s'étend jusqu'au Niari, dans la Bouenza, la Lékoumou, le Cabinda et le Gabon, vers la frontière Nzambi-Mayoumba.

Justin Koumba, le Mâ Mboma ou Premier ministre, premier conseiller du roi, dirige le bureau exécutif qui enregistre l'entrée des fils du Niari tels Jean-Jacques Mouanda, Adam Dibouilou, Maurice Mbobi, comme conseillers. Avec les autres membres du bureau, ces conseillers vont exécuter le programme d'activités du royaume. « Après la mise en place des instances du royaume, nous pouvons dire mission terminée. Maintenant, il ne reste qu'à mettre en pratique notre programme d'activités qui fera que le royaume retrouve sa place d'antan », a expliqué Justin Koumba.

Pour Moe Makosso IV, roi de Loango, l'apport des fils venant d'autres contrées va permettre

d'insuffler une nouvelle dynamique au royaume. Le brassage des idées et des compétences est un facteur d'union et de progrès, a assuré le souverain.

Exprimant sa satisfaction d'avoir été choisi pour siéger dans la cour royale, Adam Dibouilou a déclaré : « Le Niari a toujours été présent dans le royaume de Loango où il occupe une place importante, à travers le poste de Premier ministre ainsi que les autres postes ministériels. Aujourd'hui, cela a été remis à jour. Nous exprimons des sentiments de satisfaction puisque nous retrouvons le royaume. C'est une œuvre utile de faire que le Niari, le Kouilou, le Cabinda, la Bouenza, la Lékoumou, le Gabon retrouvent leur place dans le royaume. » Une visite a été effectuée au siège du nouveau palais royal en construction, situé à 20m du musée Mâ Loango de Diosso. Moe Makosso IV, Justin Koumba, le Premier ministre, les membres de la cour royale, les dignitaires de Bwali ainsi que tous les invités, ont apprécié les travaux d'avancement de l'infrastructure moderne avec ses bâtiments en matériaux durables, qui abritera dans quelques mois le palais royal. Cette œuvre architecturale est financée par le gouvernement congolais.

Hervé Brice Mampouya

KOUILOU ET POINTE-NOIRE

La police en guerre contre le grand banditisme

Cette initiative fait suite, à la fois, à la sécurisation de personnes et de leurs biens à l'orée des fêtes de fin d'année et des cas de vols constatés ces derniers jours à travers les différentes pharmacies de la ville.

En effet, les cas de vols dans des pharmacies ont provoqué ces derniers jours, à Pointe-Noire, inquiétude et indignation au sein de l'ordre des pharmaciens qui envisageait même observer un mouvement de grève pour dénoncer ces actes antisociaux.

Ainsi après deux séances de travail avec la préfecture du département de Pointe-Noire, la mairie centrale et une réunion technique avec le syndicat et l'ordre des pharmaciens, la direction départementale de la police du Kouilou/Pointe-Noire a envisagé des pistes de solutions afin de mieux sécuriser les pharmacies de la ville.

Un malfaiteur dans le collimateur

À l'occasion de ces différentes rencontres, le colonel Gaëtan Victor Obarabassi, directeur départemental de la police a présenté à la presse et aux propriétaires des pharmacies le tableau exhaustif sur les statistiques criminelles des mois de novembre et de décembre de l'année en cours. Il a aussi présenté un malfaiteur de nationalité étrangère. « Cet homme, la trentaine révolue, appartient à un groupe des bandits. Il a été arrêté en possession d'une grande cisaille et d'un marteau servant à défoncer les portes et à briser les cadenas des pharmacies et autres. Ce dernier a été interpellé par les services de police, en flagrant délit, au moment où il s'apprêtait à cambrioler la pharmacie "Li-Taliane" située dans le deuxième arrondissement Mvouvou. »

Rappelons qu'un cambriolage perpétré dans la nuit du 6 au 7 décembre dernier à la pharmacie « Étoile » dans le premier arrondissement Lumumba s'était soldé par la mort du gardien de ladite pharmacie. À ce propos, la direction de la police du Kouilou et Pointe-Noire entend poursuivre l'enquête pour démanteler tous les réseaux mafieux qui mettent à mal la vie des paisibles citoyens dans les deux départements. « J'invite la population à la vigilance car la pratique d'intoxication des agents et des gardiens a refait surface. Dans le cadre du renforcement de mesures de sécurité, la stérilisation de la ville océane contre les bandits et l'opération Tranquillité 2014 seront lancées avant les fêtes de fin d'année », a déclaré le colonel Gaëtan Victor Obarabassi.

Séverin Ibara



Le roi Moe Makosso IV et Justin Koumba, le Premier ministre, visitent le nouveau palais royal en construction (Crédit photo "Adiac")

TAEKWONDO

Les finales du championnat départemental se poursuivront le 21 décembre

La dernière étape de la compétition, qui a débuté le 15 décembre, a été reportée à ce week-end en raison du vent de panique qui a soufflé sur Brazzaville.

La compétition, programmée dès la mise en place du nouveau bureau de la ligue départementale, permettra de constituer l'équipe du département de Brazzaville, qui représentera la ville capitale au championnat national qui s'y disputera d'ici à la fin de ce mois. Elle mettra aux prises les compétiteurs venus dans leur grande majorité des sept départements du Congo. Selon le président de la ligue départementale de Brazzaville de taekwondo, Me Steve Ndala, ce championnat est une mise en jambe pour les athlètes brazzavillois. L'objectif, a-t-il poursuivi, est de terminer à la première marche du podium lors du championnat national qui pointe à l'horizon. « Nous sommes animés par la volonté que l'équipe départementale de Brazzaville décroche 80% des médailles qui seront mises en jeu lors du championnat national », a-t-il déclaré.

Les athlètes, qui se sont démobilisés après l'arrêt momentané du championnat départemental, promettent de reprendre la compétition le 21 décembre avec plus de détermination. Ils veulent en effet montrer leur niveau tech-



L'un des combats de la compétition

nico-tactique et convaincre les encadrants de leur faire une place au sein de l'équipe départemen-

tales, ce qui pourrait leur ouvrir les portes du championnat national. C'est à la fin du championnat dé-

partemental que l'on connaîtra les athlètes retenus dans l'équipe qui représentera le département

de Brazzaville au championnat national.

Rominique Nerplat Makaya

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en Europe et en NBA

Euroleague : 9^e journée, groupe B (vendredi 12)
L'EA7 Milano de CJ Wallace (8 minutes, 2 points, 1 rebond, 1 passe décisive, 1 faute commise, +3 d'évaluation) bat le BB Bamberg (74-73). Et se replace en bonne position dans son groupe B : deuxième avec 5 victoires, Milano ira à Strasbourg, dernier du groupe, tandis que ses rivaux d'Istanbul et de Kaunas, 4 victoires chacun, affronteront respectivement le Real et Bamberg. Italie : Legacalcio, 10^e journée (lundi 16) L'EA7 Milano l'emporte à Pesaro (94-73). CJ Wallace a joué 12 minutes pour 0 pt, 1 rebond offensif et -5 d'évaluation. Avec 12 points (6 victoires, 4 défaites), Milano est septième du championnat.

États-Unis : NBA, 22^e et 23^e journées

Samedi 14, le Thunder a étrillé les Lakers de Los Angeles (122-97). Serge Ibaka a eu la gâchette facile avec 19 points (8/13 aux tirs, 3/4 aux lancer-francs). Il y a ajouté 10 rebonds (4 offensifs), 1 passe décisive, 2 fautes commises, 1 perte de balle, 1 bloc défensif et +25 d'évaluation en 25 minutes. Lundi, c'est Orlando qui a subi la loi d'Okla-homa (98-101) avec un match transparent de Serge Ibaka (4 points, 2 rebonds, 1 passe décisive, 3 fautes commises, 2 blocs défensifs et +5 d'évaluation en 21 minutes. En 23 matchs, le Thunder est deuxième de la Conférence Ouest avec 19 succès et 4 revers.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

PREMIÈRE PARTIE

Allemagne : 18^e journée, 2^e division

Sans Francky Sembolo, resté sur le banc, l'Arminia Bielefeld écrase Greuther Fürth (4-1). Ce succès face au 2^e du classement permet à l'Arminia de remonter à la 13^e place avec 21 points.

Allemagne : 20^e journée, 3^e division

Touché lors du match précédent et ménagé durant la semaine à l'entraînement, Bernard Itoua Onoanga est resté sur le banc lors du revers d'Elversberg chez l'Hansa Rostock (0-1). Défaite également pour le FC Halle-scher de Pitchou Mouaya, cantonné au banc, face à Rot-Weiss Erfurt (0-2). Angleterre : 16^e journée, 1^{re} division Steven Nzongi et Stoke City prennent un point à Hull City (0-0).

Angleterre : 20^e journée, 3^e division

Amine Linganzi n'était pas dans le groupe de Gillingham, tenu en échec par Peterborough (2-2).

Arménie : 14^e journée, 1^{re} division

Pato Ngavouka était titulaire, et averti à la 17^e minute, lors du match nul concédé par Ulisses face à Gandzasar (0-0). Avant-dernier, Ulisses reste sous la menace de la lanterne rouge, avec seulement 4 points d'écart.

Azerbaïdjan : 17^e journée, 1^{re} division

Bruce Abdoulaye, titulaire et averti à la 8^e minute, participe au succès de l'Inter Bakou face à la lanterne rouge,

Sumqayit (2-0). L'Inter est 4^e avec 6 points de retard sur le leader, Qarabag.

Un leader défait sur le terrain de Baku (1-2), malgré le but d'Ulrich Kaplongo. Remplaçant, il est entré en jeu à la 69^e et a réduit le score à la 76^e. Son premier but de la saison en championnat.

Belgique : 19^e journée, 1^{re} division

Sans Francis Nganga, Charleroi s'incline à domicile face au FC Bruges.

Belgique : 20^e journée, 2^e division Sans Yannick Loemba, non retenu, le White Star chute à Eupen (0-1).

DEUXIÈME PARTIE

Écosse : 16^e journée, 1^{re} division

Sans Steven Mouyokolo, le Celtic s'impose face à Hibernian (1-0) et conforte sa première place au classement.

Espagne : 16^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Thievy Bifouma est entré en jeu à la 76^e lors du match nul de l'Espanyol Barcelone à Almeria (0-0). Très gêné par la défense, il n'a pas pu cadrer sa reprise en fin de rencontre.

Espagne : 18^e journée, 2^e division

Premier but de la saison pour Dominique Malonga, qui donne l'avantage à Murcie face à la réserve du FC Barcelone. Entré à la 57^e, il a doublé le score à la 85^e. Murcie l'emporte finalement 3-1 et remonte à la 6^e place.

Grèce : 15^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga était à nouveau remplaçant au coup d'envoi de la victoire de l'Olympiakos sur la pelouse de l'Aris Salonique (2-0). Lancé à la 65^e, il a contribué à conserver le score acquis en première période.

Portugal : 13^e journée, 1^{re} division

Sur le banc au coup d'envoi, Chris Malonga est entré à la 79^e lors de la victoire de Guimarães à Arouca (2-0).

Roumanie : 18^e journée, 1^{re} division

Fodé Doré est entré en jeu à la 64^e minute lors du succès du FC Petrolul Ploiesti face au CFM Universitatea Cluj (2-0). Le club de l'ancien Angevin est deuxième avec 37 points : quatre longeurs de retard sur le leader et deux d'avance sur le troisième.

Suisse : 18^e journée, 1^{re} division

Aarau et Igor Nganga, titulaire, battent Thoune (2-1). Et doublent Sion, qui compte un match de retard face à... Aarau.

Turquie : 17^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Lys Mouithys est entré en jeu à la 62^e, alors que Mersin Idmanlyurdu venait d'ouvrir le score. Sanctionné pour une position de hors jeu, il a pesé sur la défense. Ankaraspor égalise finalement à la 85^e. Malgré le point pris, Ankaraspor est doublé au classement par le BB Istanbul.

C.D.